

Rapport Annuel  
**2022**

**Rapport  
financier**  
Annuel

**MAGHREBAIL**



# MAGHREBAIL

BIEN PLUS QU'UN LEASING



Avec la **LEASEBOX**,  
tout **devient** simplement **évident**



[www.leasebox.ma](http://www.leasebox.ma)



Avec le lancement de la LEASEBOX, Maghrebail va plus loin dans l'innovation. La LEASEBOX, unique en son genre, développée en exclusivité pour nos clients, est maintenant disponible sur le site internet [www.leasebox.ma](http://www.leasebox.ma) et également téléchargeable sur smartphone et tablette.

À l'intérieur de la LEASEBOX, vous trouverez du contenu « Leasing » exclusif que nous avons sélectionné pour vous, allant de la simple consultation de votre contrat, à l'édition de vos documents contractuels avec la possibilité d'imprimer vos échéanciers, vos factures, copie contrat, bon de commande, PV de réception, attestation d'assurance, facture d'achat...

Bien d'autres fonctionnalités pratiques et innovantes sont à découvrir sur La LEASEBOX, gratuitement et en toute sécurité et transparence.



Google play

2022

**RAPPORT  
FINANCIER  
ANNUEL**





# SOMMAIRE

## 06 TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

## 07 COMMUNICATION FINANCIÈRE

## 08 MAGHREBAIL EN CHIFFRES

- Chiffres clés

## 10 RAPPORT ESG

- Gouvernance
- RSE
- Finance verte
- Conformité
- Déontologie
- Capital humain

## 21 RAPPORT FINANCIER

- Rapport du Conseil d'administration du 16 mars 2023 à l'AGO du 09 mai 2023
- Rapport commissaires aux comptes
- État des honoraires versés aux CAC
- Notes
- Projet de résolutions AGO
- Communiqués de presse relatifs à l'exercice 2022

## 83 RÉSEAU



## TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

- Un retour à niveau de l'activité économique avant covid de la majorité des secteurs, à l'exception du secteur des véhicules utilitaires, qui est impacté spécialement par l'envolée des prix des matières premières et énergétiques et exacerbé par le conflit entre la Russie et l'Ukraine.
- Dans le cadre du développement commercial de Maghrebail et afin d'améliorer sa compétitivité, Maghrebail a signé une convention avec MCMA portant sur l'assurance décès invalidité totale et définitive proposée à nos clients. Cette convention va permettre à Maghrebail d'être plus compétitive sur ce service qui constitue une garantie importante de nos engagements de crédit.

# COMMUNICATION FINANCIÈRE

Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail «< MAGHREBAIL », réuni le 16 Mars 2023 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2022 après avis sans réserve des commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et BDO audit tax advisory.

## Encours net comptable

en millions de dirhams



Avec un encours net comptable de 11.827 MDHS, Maghrebail affiche une part de marché de 24.18% à fin Décembre 2022.

Cet encours se répartit en 60% d'équipements et 40% de biens immobiliers.

## Produit net

en millions de dirhams



Le chiffre d'affaires de l'année 2022 marque une hausse de 3.2% et s'établit à 3.779 millions de dirhams hors taxes. Sur la même période, le produit net atteint 440,7 millions dirhams en augmentation de 21,4% par rapport à fin décembre 2021. Par ailleurs, les Charges générales d'exploitation ressortent à 86.3 millions de dirhams après 88,1 millions de dirhams un an plus tôt.

## Dotations aux provisions des créances en souffrance

en millions de dirhams



Au titre de l'exercice 2022, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance s'établissent à 51,2 millions de dirhams contre 160.9 millions de dirhams une année auparavant. A cet effet, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 87.69% au titre de l'exercice 2022.

## Résultat net

en millions de dirhams



Compte tenu d'une PRG dédiée à la couverture des secteurs à risque de 23.9 MDH, Maghrebail ressort avec un résultat net de 118,952 millions de dirhams en augmentation de 20,1% par rapport à fin décembre 2021.

## Distribution de dividendes



Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action.

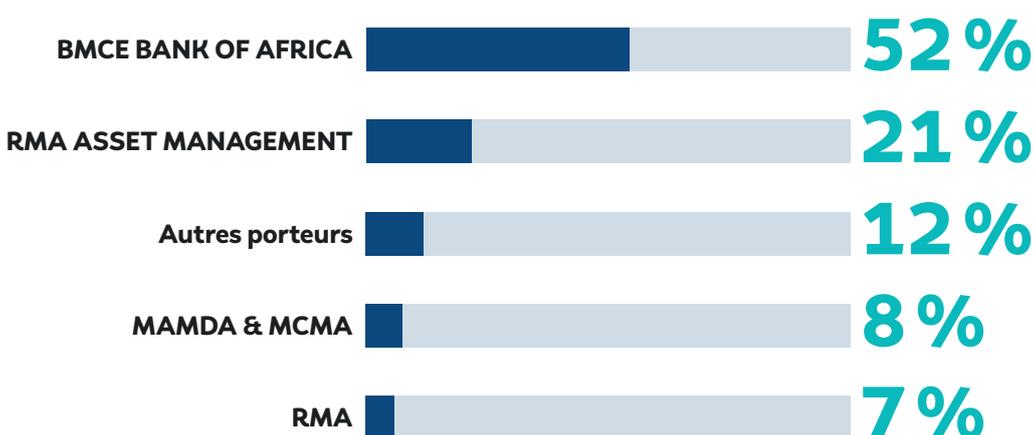
SA au capital de 138.418.200DH Siège social : 45, boulevard Moulay Youssef, Casablanca 2000 Téléphone 05 22 48 65 00

# MAGHREBAIL EN CHIFFRES

## Répartition du capital de MAGHREBAIL

	MONTANT EN MAD	%
BMCE BANK OF AFRICA	72 622 000	52,5%
RMA	9 102 500	6,6%
RMA ASSET MANAGEMENT	29 613 300	21,4%
MAMDA & MCMA	11 055 800	8,0%
Autres porteurs	16 024 600	11,6%
<b>Total</b>	<b>138 418 200</b>	<b>100,0%</b>

## Répartition du capital de MAGHREBAIL





## Chiffres clés

### Encours net comptable

en millions de dirhams



	2020	2021	2022
Encours net comptable	11 260,18	11 178,59	11 827,17
Fonds propres	921,09	978,62	1 028,36
Produit net	392,47	363,14	440,73
Résultat net	64,24	99,05	118,95
Résultat net par action	46,41	71,56	85,94
Dividende par action	30,00	50,00	50,00
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 503,32</b>	<b>3 661,19</b>	<b>3 779,11</b>

### Fonds propres

en millions de dirhams



### Produit net

en millions de dirhams



### Résultat net

en millions de dirhams



### Résultat net par action

en dirhams



### Dividende par action

en dirhams



### Chiffre d'affaires

en millions de dirhams



# RAPPORT ESG

## GOVERNANCE

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de MAGHREBAIL et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Un processus d'auto-évaluation du fonctionnement et de la composition du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisés est effectué à fréquence annuelle par le Comité de Nomination et Rémunération.

Le dispositif de gouvernance de MAGHREBAIL répond aux exigences réglementaires et s'inscrit dans la vision gouvernance groupe.

Ce dispositif qui régit le fonctionnement du Conseil d'Administration comporte un ensemble de règles :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

ADMINISTRATEURS	Mandat actuel	Date du Conseil d'Administration proposant la nomination	Fonction au sein du Conseil d'Administration	Qualité	Fonction au sein du Comité d'Audit & des Risques	Fonction au sein du Comité de Nomination et Rémunération
M. Azeddine GUESSOUS Président Directeur Général de MAGHREBAIL	2002 - 2027	14/11/2001	PRÉSIDENT	Exécutif Président Directeur Général		
M. Othman BENJELLOUN Président Directeur Général de la Bank of Africa Groupe BMCE	2004 - 2027	22/3/2004	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		PRÉSIDENT
M. Khalid NASR Directeur Général Exécutif de la Corporate & investment Banking en charge de la Banque au Maroc, à BANK OF AFRICA	2019 - 2024	28/3/2019	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		
M. Samir DRISSI OUDGHIRI Administrateur de MAGHREBAIL	2022 - 2027	11/3/2022	MEMBRE	Administrateur Indépendant	PRÉSIDENT	
M. Mounir KABBAJ (*) Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels	2023 - 2028	16/3/2023	MEMBRE	Non Exécutif Représentant la RMA		
M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI Administrateur Directeur Général	1998 - 2027	25/3/1998	MEMBRE	Non Exécutif Représentant la BANK OF AFRICA		MEMBRE
M. Hicham BELMRAH Président Directeur Général	1999 - 2027	19/3/2010	MEMBRE	Non Exécutif Représentant les Assurances MAMDA & MCMA		

(\*) en phase de ratification

### PRINCIPAUX INDICATEURS DES ORGANES DE GOUVERNANCE 2022

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif	8
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	2
Taux de présence global (assiduité)	88%



## Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Les critères retenus par MAGHREBAIL pour la qualification de l'Administrateur Indépendant sont ceux prévus par les dispositions réglementaires de Bank Al-Maghrib dans sa circulaire 5/W/16. Le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL compte sept Administrateurs dont un Administrateur indépendant.

## Rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés

En rémunération de leur activité au sein du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, une enveloppe de rémunération est allouée aux Administrateurs et membres des comités spécialisés.

Le montant global de la rémunération est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire. Au titre de l'exercice 2022, l'enveloppe allouée à la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés est de 1 160 000,00 DH.

La rémunération totale brute au titre de l'exercice 2022 pour les organes de directions qui concerne, le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué et un directeur Général Adjoint est de 11 373 013,76 DH.

## Comités émanant du Conseil d'Administration

### Comité de Nomination et Rémunération

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination et Rémunération émet avis et recommandations au Conseil d'Administration sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance.

Il est chargé du respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur notamment en matière de composition, cooptation d'Administrateurs, leurs rémunérations et la prévention de tout éventuel conflit d'intérêt les concernant.

Composition Comité de Nomination et Rémunération	
Membres	Fonction
M. Othman BENJELLOUN	Président du Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA
M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI	Administrateur Directeur Générale BANK OF AFRICA

PRINCIPAUX INDICATEURS DES ORGANES DE GOUVERNANCE 2022 CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Effectif	2
Nombre de réunions du Comité de Nomination et Rémunération	1
Taux de présence global (assiduité)	100%



## Comité d’Audit et des Risques

Le Comité d’Audit et des Risques, qui se tient au moins deux fois par an, est chargé d’assister le Conseil d’Administration en matière d’évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de Contrôle Interne et la définition de la stratégie globale des risques de MAGHREBAIL.

Il assiste par ailleurs le Conseil d’Administration dans l’examen des comptes sociaux et s’assure de la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d’Administration et aux tiers ainsi que la surveillance de l’efficacité des systèmes de contrôle interne de MAGHREBAIL.

Composition Comité d’Audit et des Risques du 1er semestre 2022	
Membres	Fonction
M. Samir OUDGHIRI IDRISSE	Administrateur Indépendant
M. Zouheir BENSAD	Administrateur ,Directeur Général exécutif -RMA
M. Driss BENJELLOUN	Directeur Général Délégué - BANK OF AFRICA
M. Khalid LAABI	Directeur Général Délégué en charge du pôle Risque Groupe -BANK OF AFRICA
M. M’hamed BOURAQADI-SAADANI	Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe-BANK OF AFRICA
Effectif	5
Nombre de réunions du comité d’Audit et des Risques	1
Taux de présence	100%

Composition Comité d’Audit et des Risques du 2ème semestre 2022	
Membres	Fonction
M. Samir OUDGHIRI IDRISSE	Administrateur Indépendant
M. Driss BENJELLOUN	Directeur Général Délégué - BANK OF AFRICA
M. M’hamed BOURAQADI-SAADANI	Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe-BANK OF AFRICA
M. Redouane ANOUA	Directeur Central en charge du Pôle Analyse des Engagements -BANK OF AFRICA
M. Omar LAHBABI	Directeur Central Responsable du Pôle Management Risques Groupe - BANK OF AFRICA
Mme. Assia ELMALKI BERRADA	Directeur Général Adjoint en charge de la Compliance Groupe -BANK OF AFRICA
Effectif	6
Nombre de réunions du comité d’Audit et des Risques	1
Taux de présence	83%

## Comités relevant de la Direction Générale

### Comité de Direction Générale

Le comité de Direction Générale est tenu mensuellement, il est chargé de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques de Maghrebail et de leur suivi.

1. Pilotage de l’activité.
2. Contrôle interne, audit et gestion des risques
3. Ressources Humaines
4. Autres prérogatives

### Comité de Coordination du Contrôle Interne

Le Comité de Coordination et du Contrôle Interne est tenu de façon trimestrielle, il assiste le Comité de Direction Générale en matière de gestion et suivi effectif et opérationnel des dispositifs de contrôle mis en place.

### Comité de Fonctionnement

Le comité de fonctionnent est l’instance de remontée hebdomadaire, de partage de l’information et d’arbitrage concernant toute problématique liée au fonctionnement des activités de Maghrebail.

Le comité apporte ainsi une expertise métier/technique et informe le président des options retenues.

### Comité de Gestion de Crise

Pour faire face à des situations imprévues, Maghrebail a mis en place un comité de gestion de crise qui formalise son engagement au plus haut niveau vis-à-vis de ses partenaires, qui permettra de garantir un niveau adéquat de services à ses clients, de respecter ses engagements contractuels, ses obligations.





# Mandats des Administrateurs

## M. Azedine GUESSOUS

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Président Directeur Général
BANK OF AFRICA	Administrateur
BOA West Africa	Administrateur
BOA Group	Administrateur
RMA	Administrateur
SETTAVEX	Administrateur
SONASID	Administrateur
RISMA	Administrateur
MAROCAINE DES TABACS	Administrateur
ALMA PACK	Administrateur
ALMA BAT	Administrateur
ORE	Administrateur
LOCASOM	Administrateur
BANK OF AFRICA EUROP	Administrateur

## M. Othman BENJELLOUN

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	ADMINISTRATEUR	GÉRANT
BANK OF AFRICA	BMCE International Holding (B.I.H)	Argan Invest	Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc
O Capital Group	Medi Telecom	Casablanca Finance City Authority	Président de La Fondation Othman Benjelloun
O Capital Africa	M.B.T	Maghrebail	Gérant unique de CAP CHIADMA
Cap Estate	Revly's Marrakech	MEDI 1 Radio (1)	
Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA)	RMA	Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	
O Tower	RMA Alternative Investments		
Ranch Adarouch	RMA Asset Management		
Société Financière du crédit du Maghreb (S.F.C.M)	RMA CAPITAL		
Financière Yacout	RMA MANDATES		
BAB Consortium	Société d'Aménagement Tanger Tech		
	Sensyo Pharmatech		
	O Capital Europe		

(1) Représentant de O Capital Group

## M. Brahim BENJELLOUN – TOUIMI

SOCIÉTÉ	FONCTION
BMCE international HOLDINGS	Administrateur
BANK OF AFRICA	Administrateur Directeur Général
BOA GROUP Luxembourg	Président
BOA WEST AFRICA	Président
BMCE ASSURANCES	Président du Conseil d'Administration
BMCE CAPITAL	Président du Conseil de Surveillance
BTI BANK	Vice-Président du Conseil d'Administration
RMA	Administrateur
O CAPITAL GROUP	Administrateur
LA FONDATION BMCE BANK	Administrateur
BOA UK	Administrateur
BOA EUROPE	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
O'TOWER	Administrateur
LA BOURSE DE CASABLANCA	Administrateur représentant de BANK OF AFRICA
EURO INFORMATION France	Administrateur
PROPARCO	Administrateur représentant permanent de BANK OF AFRICA

## M. KHALID NASR

SOCIÉTÉ	FONCTION
BMCE CAPITAL	President Dudirectoire
BMCE CAPITAL GESTION	President du Conseil D'administration
SICAV IRAD	President du Conseil D'administration
SICAV MAROC VALEUR	Administrateur
SICAV SICAVENIR	Administrateur
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE	President Directeur General
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE INTERNATIONAL	President Directeur General Representant Permanent De Bmce Capital Sa
BMCE CAPITAL BOURSE	Administrateur
BMCE CAPITAL CONSEIL	Administrateur Representant Permanent de Bmce Capital Sa
BMCE CAPITAL GESTION SOUS MANDAT	President du Conseil D'administration
BMCE CAPITAL SOLUTIONS	Administrateurs Representant Permanent De Bmce Capital Sa
BMCE CAPITAL TITRISATION	Administrateur Representant Permanent de Bmce Capital Sa
BMCE CAPITAL REAL ESTATE	President du Conseil D'administration Representant Permanent de Bmce Capital Sa
BMCE CAPITAL GLOBAL RESEARCH	Administrateur
BOA CAPITAL HOLDING	President du Conseil D'administrateur Representant Permanent de Bmce Capital Sa
BMCE CAPITAL INVESTMENTS	President du Conseil D'administration Representant Permanent de Bmce Capital Sa
BANK OF AFRICA	Directeur General Executif en Charge de La Cib et de La Banque au Maroc
BMCE CAPITAL TUNISIE	Administrateur Representant Permanent de Bmce Capital Sa
BMCE CAPITAL SECURITIES TUNISIE	Representant Permanent de Bmce Capital Tunisie Sa
BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Administrateur Representant Permanent de Bmce Capital Tunisie Sa
BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT COTE D'IVOIRE	President du Conseil D'administrateur Representant Permanent de Boa Capital Holding Sa
BMCE CAPITAL SECURITIES COTE D'IVOIRE	President du Conseil D'administrateur Representant Permanent de Boa Capital Holding Sa
BOA GROUP	Administrateur
BANK OF AFRICA UK	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
SALAFIN	President du Conseil de Surveillance (En Phase de Ratification)
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Administrateur (En Phase de Ratification)
BOA EUROPE	Administrateur
RM EXPERTS	President du Conseil (En Phase de Ratification)
BOA EUROSERVICES	Administrateur
AFRICA MOROCCO LINK	President du Conseil
ARPCSO	Administrateur
BOA WEST AFRICA	Administrateur
LOCASOM	Administrateur
EURAFRIC	Membre du Conseil de Surveillance

## M. Hicham BELMRAH

SOCIÉTÉ	FONCTION
BCP	Administrateur
COSUMAR	Président du Conseil d'Administration
LESIEUR	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance
MAGHREBAIL	Administrateur
SONASID	Administrateur
MAC	Président du Directoire
AL MADA	Administrateur
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
SOMED	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur
CAT	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
RYAD RESSORT DEVELOPPEMENT	Président du Conseil d'Administration
MAMDA RE	Administrateur Directeur Général
RESORT CO	Administrateur
UIR	Membre du Conseil de Surveillance
OLEA CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
ODYSSEY INTERNATIONAL	Membre du Conseil de Surveillance
YAMED EDUCATION	Administrateur
OPCI EDUCAPITAL	Administrateur
OPCI CDV PATRIMOINE	Administrateur
MCR	Vice Président du conseil
EURESA	Membre du Conseil de Gérance
MASSIMISSA	Administrateur
AL MADA VENTURE CAP	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
MAMDA	Président Directeur Général
MCMA	Président Directeur Général

## M. Samir DRISSI OUDGHIRI

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Administrateur Indépendant
MANAGEM	Administrateur Indépendant
ISCAE	Administrateur Indépendant

## M. Mounir KABBAJ

SOCIÉTÉ	FONCTION
FINACARDS	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur (en phase de ratification)



## RSE

# Une entreprise responsable et engagée RSE

Face aux grands enjeux de développement durable, chaque entreprise a une responsabilité. Notre activité nous plaçant au cœur du système, nous nous sommes engagés dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale qui nous permet d'avoir un impact positif sur la société tout en assurant la performance et la stabilité de notre établissement de financement.

À l'instar du Groupe BANK OF AFRICA, MAGHREBAIL ambitionne de se positionner comme un acteur responsable et respectueux du monde qui l'entoure, et prend en compte dans ses décisions et comportements les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Le dialogue avec les parties prenantes est au cœur de la stratégie RSE de MAGHREBAIL.

Ces parties prenantes sont : les clients, les collaborateurs, les partenaires (fournisseurs et sous-traitants, fédérations professionnelles), les actionnaires, les organismes de régulation, et la société civile.

Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de MAGHREBAIL est fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil d'Administration, les actionnaires et le management pour promouvoir notre action à long terme et garantir son impact positif sur la société.

MAGHREBAIL œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Être une entreprise responsable, c'est l'honneur et la fierté de notre métier. C'est notre projet d'entreprise.

Animé par une forte tradition de services aux entreprises et aux professionnels, et attentif au monde qui l'entoure, MAGHREBAIL a toujours placé l'éthique au cœur de la pratique de son métier. La relation de confiance que MAGHREBAIL a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital.

Afin de répondre à l'objectif fort de placer l'éthique au cœur de son métier, le Groupe Bank of Africa a mis en place une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Cette démarche se structure autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.

À MAGHREBAIL, la RSE est une démarche structurée, qui implique l'ensemble de nos entités et qui anime et guide nos décisions au quotidien à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation.

C'est un engagement fort de la part de notre société de financement crédit-bail, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe.

## Vers une finance verte

Financer le développement durable est un défi immense, passionnant et complexe. Ce défi se caractérise avant tout par son urgence, incarné par la pandémie COVID-19 qui nous a rappelé à l'ordre : les risques naturels peuvent aujourd'hui priver l'humanité du droit d'exercer ses libertés les plus élémentaires.

Nous connaissons parfaitement le premier d'entre eux : le réchauffement de notre planète et le dérèglement climatique qu'il provoque. Ce phénomène constitue le plus grand défi de notre ère et chaque année qui passe augmente son coût humain et économique.

Consciente du rôle majeur que joue la finance verte dans cette lutte, MAGHREBAIL s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités opérationnelles.

Dans ce contexte, MAGHREBAIL considère cette action contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone.





MAGHREBAIL n'est pas source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions dans le but de diminuer la consommation énergétique de ses bâtiments et réduire d'année en année sa consommation de papier. Dans l'ensemble de ses activités, MAGHREBAIL se mobilise de développer de nouveaux modèles permettant d'associer performance économique et impact positif pour la société.

MAGHREBAIL a mis en place des produits spécifiques et avantageux permettant le financement des activités dont les impacts climatiques sont atténués et a participé pleinement au déploiement de projets des entreprises dont les produits sont respectueux de l'environnement et performants au niveau consommation énergétique (fabrication de chaudières biomasse, panneaux solaires multi usages, aérovoltaiques capables de produire simultanément de l'électricité et de la chaleur).

## Déontologie

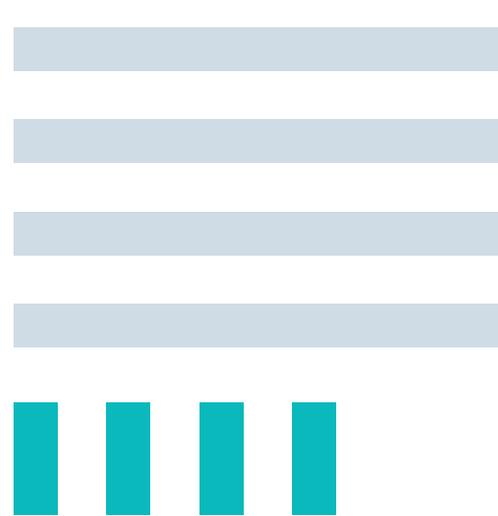
Chez Maghrebail, le volet éthique et déontologique représente un engagement collectif capital, dans cette optique, un code de bonne conduite a été établi, mettant en évidence les valeurs à respecter par le personnel et qui ont pour noms : l'intégrité, le professionnalisme, la loyauté, la méritocratie et la solidarité. En plus des règles générales visant à préserver un bon climat social, ce code traite des sujets précis tels que le secret professionnel, la protection des données personnelles, la lutte contre les abus, la gestion des conflits d'intérêts et la prévention du blanchiment de capitaux.

Il a été diffusé auprès de tous les employés qui ont signé un acte par lequel ils expriment leur adhésion et s'engagent à observer ses dispositions, et surtout à s'imprégner de son esprit dans leur travail quotidien.

Pour s'assurer de la traduction dans les faits de ces valeurs d'éthique et de déontologie, des dispositifs ont été mis en place. Et pour faciliter la remontée des dysfonctionnements, tous les documents de référence (codes, chartes, politiques, etc.) confèrent au personnel le devoir d'alerte. Sur le plan du contrôle, les responsables sont tenus, dans le cadre de la Surveillance permanente, de remonter à la cellule contrôle interne et conformité, les incidents éventuels détectés au cours de la période dans leurs entités respectives.

Les dispositifs de contrôle permanent de 2ème niveau, de traitement des réclamations et d'Inspection Générale concourent aussi à la détection éventuelle des comportements déviants qui sont présentés à la Direction Générale, qui prend des mesures adéquates en cas d'irrégularités avérées.

L'objectif étant de consolider en permanence notre capital Confiance tant en interne que vis-à-vis de nos clients, de nos autres partenaires et du public.





## Conformité

En référence aux meilleures pratiques et aux recommandations de la directive de Bank AL-Maghreb n°49/G, Maghrebail en tant que filiale du Groupe Bank of Africa s’est doté, au cours de l’exercice 2017, d’une fonction « Conformité » qui a pour mission principale de s’assurer que cette dernière agit conformément aux règles et directives internes, à la législation et aux réglementations en vigueur, aux codes de conduite, et ce afin de se prémunir contre tous risques de non-conformité pouvant exposer Maghrebail à des sanctions. Au sein de Maghrebail, la Direction conformité définit et met en œuvre la politique de prévention des risques de non-conformité tels que ,la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la prévention contre la corruption et la fraude, le respect des embargos financiers , le respect de la déontologie et de l’éthique professionnelle, la prévention des conflits d’intérêt et des abus de marché, la protection des données à caractère personnel et la maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités. Tous ces dispositifs contribuent à réduire le risque de réputation.

Dans cette même optique de renforcement de la conformité sur l’ensemble de ses volets (connaissance clientèle à l’entrée en relation, contrôles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, lutte contre la corruption, et le respect des sanctions internationales ...) et d’application des nouvelles directives reçues de Bank AL Maghreb en 2019 , de nouvelles procédures sont entrées en vigueur, de nouveaux projets ont été lancés et de nouvelles fonctionnalités dans les outils Sécurité Financière ont été déployées.

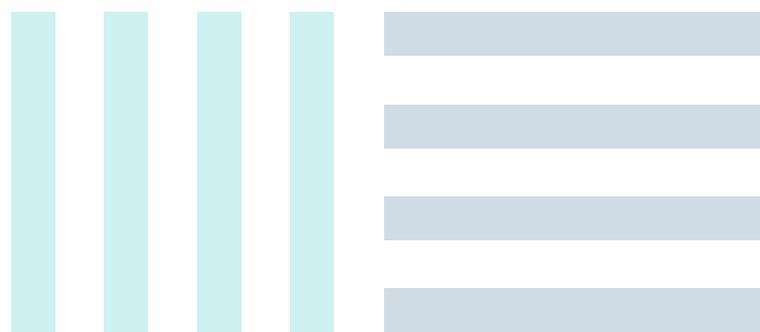
Au titre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, Maghrebail au cours de l’année 2022 a complété et adapté son dispositif afin de prendre en compte les nouvelles exigences issues des textes réglementaires émanant d’autorités de contrôle. Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif LBC/FT de Maghrebail est composé notamment des éléments suivants :

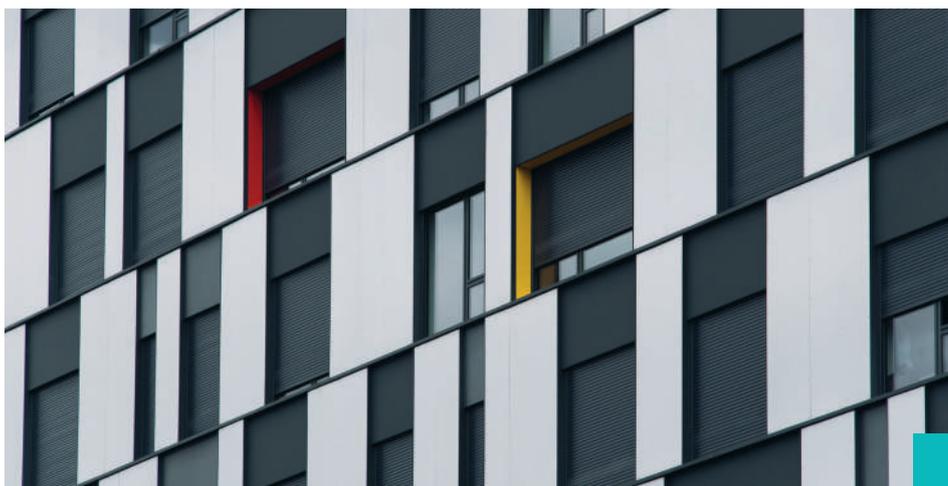
- Une connaissance approfondie et actualisée de la relation d’affaire au moment de l’entrée en relation et tout au long de la relation d’affaire
- Un dispositif de filtrage automatique des clients par rapport aux listes de sanctions et liste PPE
- Un dispositif de balayage de toute la base de données
- Un dispositif de surveillance des opérations atypiques
- Une mise à jour de la cartographie des risques de non-conformité LAB/FT
- Une formation pour tout le personnel sur le dispositif LAB/FT (connaissance client KYC)
- Une mise à jour du corpus normatif de Maghrebail en intégrant les derniers changements réglementaires et organisationnels.

## Notre Capital Humain, notre potentiel de richesse

### 1.POLITIQUES DE GESTION RH

MAGHREBAIL adopte une stratégie de développement humain et social en harmonie avec sa stratégie économique et sa responsabilité sociale, des pratiques performantes adaptées au contexte qui permettent de répondre aux défis à affronter.





**La qualité de la GRH repose sur les principales politiques de personnel :**

**1- Les politiques d'emploi**

Elles reposent sur le choix en matière de niveau et de modalité d'emploi : extériorisation de l'emploi, diversification des statuts, évolution des qualifications, gestion des âges, gestion de la diversité, intégration des jeunes, sécuriser les parcours et ouvrir des perspectives à tous.

Elles recouvrent les politiques de recrutement, de promotion et de départs.

**2- Les politiques de rémunération**

Elles reposent sur le choix en matière de niveau et de modalité de rémunération (évaluation et classification des fonctions, intéressement, garanties d'évolution, avantages sociaux).

Maghrebail élabore cette politique qui intègre des objectifs multiples, des contraintes diverses et renouvelées, des attentes fortes des salariés et des dirigeants.

Les frais de personnel représentent une part importante de la valeur ajoutée., maîtriser la croissance de la masse salariale est un impératif de gestion.

La rétribution globale est composée de la rémunération et de la reconnaissance, la gestion de la rétribution globale est un levier très puissant de la création de valeur.

**3- Les politiques de sécurité, d'amélioration des conditions de travail, de santé et de bien-être.**

Elles contribuent à la sauvegarde du capital humain, et à améliorer le climat social. L'importance des enjeux économiques et humains justifie l'intérêt pour l'action à mener sur les conditions de travail, la sécurité, la santé et le bien-être au travail.

Maghrebail se préoccupe du bien-être de ses salariés pour trois raisons :

- C'est responsable (dans le cadre de la RSE)
- C'est nécessaire (dans le cadre de la réglementation)
- C'est rentable

**4- La politique de formation et de développement des compétences**

Dans le cadre d'une gestion des compétences et de la mise en place du management des savoirs, elle contribue au renforcement du capital humain.

Maghrebail a l'obligation d'assurer l'adaptation de ses salariés à l'évolution permanente de leurs emplois. La formation est une condition de l'employabilité et de la sécurisation du parcours professionnel, pour le salarié, et de la compétitivité, pour Maghrebail.

**5- La politique d'information et de communication**

Elle favorise la mise en œuvre des politiques RH et le partage des valeurs.

**6- La politique des relations professionnelles**

Elle repose sur la définition du champ de la négociation et de la concertation et sur la détermination des moyens à mettre en œuvre.

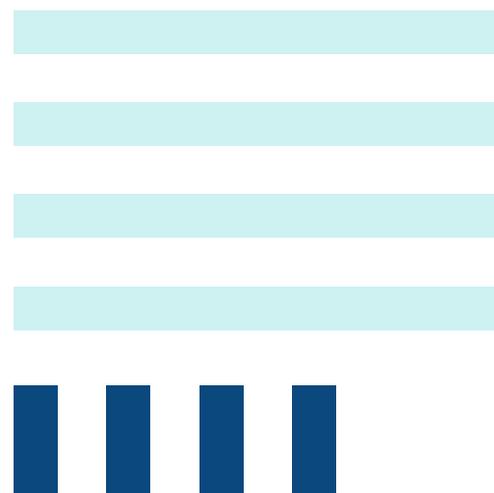
**7- Les politiques d'aménagement des temps**

Ces politiques concernent la durée de la vie active, le cadre annuel des présences, le cadre hebdomadaire et quotidien.

**8- Les politiques de transformation**

Pour réussir la transformation dans le contexte de l'actuel révolution digitale, la Direction RH suit les pressions et demandes de changement internes et externes, adopte l'approche expérientielle reposant sur les acteurs concernés, managers et salariés.

Nous illustrons la mise en œuvre de cette démarche par des informations quantitatives suivantes :





**35%**



**Collobarateurs**

Entre 25 et 35 ans

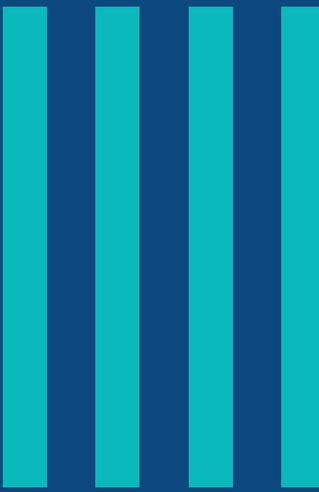


**54.5%**



**De femmes**

Parmis les collaborateurs  
de notre société

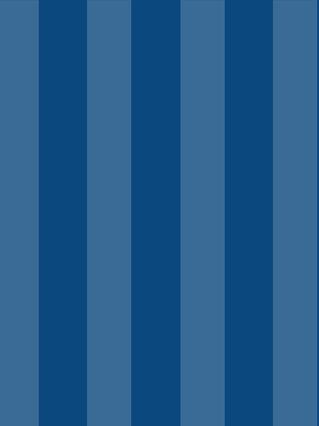
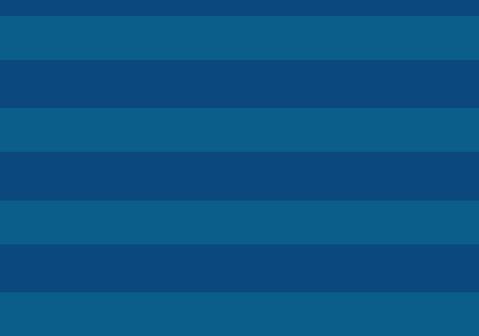


**9**



**Nouveaux collaborateurs**

Ont rejoint l'équipe Maghrebail



## 2. LES EFFECTIFS

VENTILATION PAR	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022
<b>ACTIVITÉ</b>			
• CREDIT BAIL	106	110	112
<b>NATURE CONTRAT</b>			
• CDI	104	110	112
<b>CATÉGORIE</b>			
• DIRECTION	10	10	9
• CADRES	56	66	76
• EMPLOYÉS	50	34	27
<b>GENRE</b>			
• HOMMES	60	50	53
• FEMMES	46	60	59
<b>ANCIENNETÉ</b>			
• < 5 ANS	31	35	37
• De 5 A 15 ANS	46	46	37
• De 15 A 25 ANS	21	20	28
• De 25 A 35 ANS	8	9	10
• > 35 ANS	0	0	0
<b>ÂGE</b>			
• < 25ans	3	3	2
• DE 25 A 35 ANS	38	35	39
• DE 35 A 45 ANS	34	38	36
• DE 45 A 55 ANS	23	24	27
• > 55 ANS	8	10	8

## INDICATEURS :

VENTILATION PAR	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022
<b>REPRESETANTS DU PERSONNEL</b>	6	6	6
<b>ACCIDENTS DE TRAVAIL</b>	0	1	4
<b>DEMISSIONS</b>	14	5	12
<b>LICENCIEMENTS</b>	0	0	0
<b>RETRAITES</b>	2	0	1
<b>RECRUTEMENTS</b>	14	10	14



## Conclusion

La DRH de Maghrebail ne peut rester insensible aux évolutions de l'environnement (Digitalisation, défi de l'innovation permanente, nouvelle donne sociale, nouvelles aspirations et attentes des acteurs). Elle est censée éclairer et accompagner les mutations touchants les individus, leurs emplois et leurs contextes au travail.



# RAPPORT FINANCIER

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2023 L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 09 MAI 2023

### SECTEUR DU CREDIT-BAIL

Le secteur du leasing a affiché en 2022 une production globale de 16,3 milliards de dirhams hors taxes, marquant ainsi une augmentation de 8,53% par rapport à l'année précédente. Cette nouvelle production est composée à 85,8% de crédit-bail mobilier avec 14,03 milliards de dirhams et à 14,2% de leasing immobilier avec 2,3 milliards de dirhams.

A fin décembre 2022, l'encours net comptable de l'ensemble des sociétés de leasing du secteur s'est élevé à 48,9 milliards de dirhams hors taxes, en hausse de 4,81%. MAGHREBAIL se place en 2ème position avec une part de marché de 24,18%.

### ACTIVITE DE MAGHREBAIL

L'encours net comptable à fin décembre 2022 marque une hausse de 5,8% relativement à fin décembre 2021 en surperformant le marché du leasing qui a progressé de 4.81%.

La production de Maghrebail confirme sa croissance pour s'établir à 3.707 millions de dirhams hors taxes, en augmentation de 9,11% relativement à l'année précédente.

Les acquisitions d'équipements se sont situées à 3.073 millions de dirhams hors taxes avec une moyenne par opération de 1.022 milliers de dirhams.

Le crédit-bail immobilier s'établit à 634 millions de dirhams, portant ainsi la moyenne par opération à 5.511 milliers de dirhams.

La structure des réalisations globales par secteur utilisateur fait ressortir le secteur Tertiaire en tête avec 68% de la production globale à lui seul contre 63% l'année précédente, alors que l'Industrie en constitue 17% et le BTP 15%.



# EXAMEN DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022 ET PROPOSITION D’AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires ressort à 3.779.115 milliers de dirhams hors taxes et marque une augmentation de 3,2%.

Les amortissements des biens donnés en crédit-bail représentent 82% du chiffre d'affaires et ont connu une augmentation de 7,1%.

Les frais financiers ont atteint 332,9 millions de dirhams en 2022, en diminution de 1,6% par rapport à l'exercice 2021. Ils représentent 8,8% du chiffre d'affaires.

L'endettement global est en hausse de 4,8%.

Le produit net social de l'exercice 2022 atteint 440,7 millions de dirhams hors taxes.

L'action de recouvrement, basée sur une approche qualitative, permet la rentabilisation des créances en souffrance en mettant plus l'accent sur les dossiers compromis afin de dégager non seulement une reprise des provisions sur impayés mais également des provisions sur encours.

La reprise nette de la provision sur encours des créances compromises ressort ainsi à 34.8 millions de dirhams après une dotation nette de 76.9 millions de dirhams en 2021.

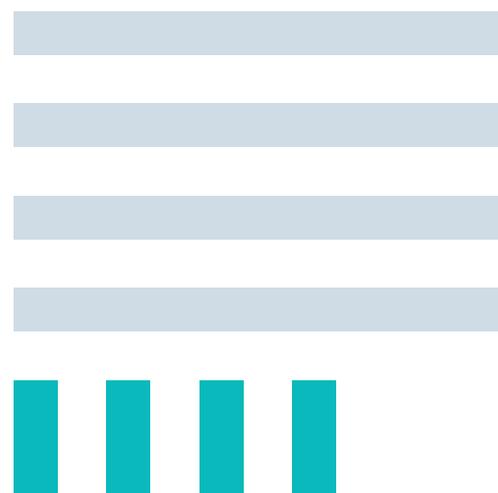
Les dotations aux provisions des créances en souffrance s'affichent au titre de l'exercice 2022 à 173,3 millions de dirhams et les reprises à 87,3 millions de dirhams.

Le total des dotations nettes aux provisions (impayés + encours) au 31/12/2022 ressort ainsi à 51,2 millions de dirhams après 160,9 millions de dirhams en Décembre 2021.

Les créances en souffrance HT nettes de provisions à fin décembre 2022 se sont établies à 159,6 millions de dirhams, portant ainsi le taux de provisionnement des créances en souffrance à 87,69%.

Une dotation aux provisions pour risques généraux liée aux secteurs à risque a été constituée pour 23,969 millions de dirhams et une reprise constatée de 32,767. Soit une reprise nette qui ressort à 8.798 milliers de dirhams.

Le résultat avant impôts à fin décembre 2022 se situe à 201,002 millions de dirhams et le résultat net au 31/12/2022 s'affiche à 118,952 millions de dirhams, en augmentation de 20,1% par rapport à fin décembre 2021 et représentant ainsi 110% du résultat budgétisé.





**Le Conseil propose à l'Assemblée Générale la répartition suivante du bénéfice net de l'exercice 2022 :**

<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	118 952 207,01
<b>Réserve légale</b>	-
<b>Report à nouveau antérieur</b>	355 830 831,11
<b>Bénéfice distribuable</b>	474 783 038,12
<b>Dividendes (50 dh/action)</b>	69 209 100,00
<b>Solde à reporter à nouveau</b>	405 573 938,12

Ainsi, les fonds propres après répartition s'élèveraient, au 31 décembre 2022, à 959 150 024,92 dirhams.

Le dividende de 50 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du Conseil, sera mis en paiement à partir du 13 juillet 2023.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2022 pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

Le Conseil d'Administration demande de donner quitus entier et définitif, pour l'ensemble de leur gestion, aux Administrateurs démissionnaires suite à leurs départs à la retraite :

- Monsieur Zouhair BENSAID
- Monsieur Omar TAZI

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de Renouveler pour une durée de six ans le mandat de :

- RMA représentée par Monsieur Mounir KABBAJ et ratifie sa cooptation en qualité d'Administrateur pour un mandat de six ans.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner acte aux cabinets Fidaroc Grant Thornton et BDO Audit Tax Advisory S.A, commissaires aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 de l'accomplissement de leur mission au titre de ces exercices, conformément aux dispositions statutaires, à la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et aux dispositions de l'article 35 du Dahir portant loi n°1-93-147 du 6 juillet 1993.

Le Conseil d'Administration demande ensuite à l'Assemblée Générale Ordinaire d'entendre lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions libres et réglementées, et de les approuver en conséquence.

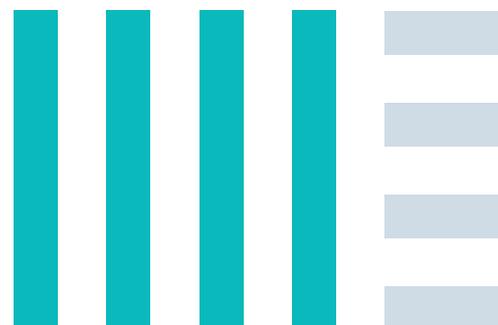
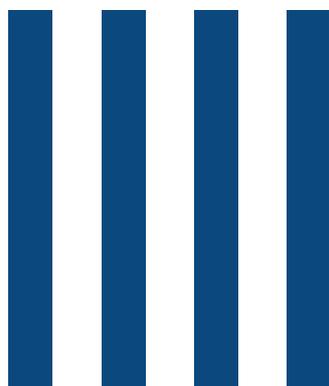
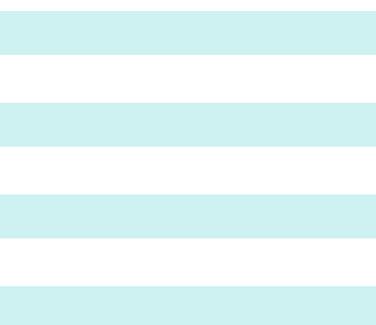
Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de désigner en qualité de commissaires aux comptes :

- FIDAROC Grant Thornton
- HDID et Associés

Pour une durée de trois années, allant jusqu'à l'assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Il lui est également proposé d'allouer, au titre de l'exercice 2022, une enveloppe de 1.160.000,00 dirhams pour la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés.

Enfin, le Conseil a approuvé le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.





## PREVISION DE L'EXERCICE 2023

MAGHREBAIL prévoit une production de 3,9 milliards de dirhams au courant de l'exercice 2023 soit une progression de 5.2%.

En parallèle, l'enveloppe de refinancement à lever est estimée en 2023 à 4,2 milliards de dirhams.

Le produit net social est estimé à 379,1 millions de dirhams hors taxe.

Les dotations nettes de reprise de provisions des créances en souffrance sont estimées à 110 millions de dirhams en 2023.

Le résultat net au 31.12.2023 devrait s'établir à 124,9 millions de dirhams, en augmentation de +5% par rapport à l'exercice 2022.

## GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Dans le cadre de son dispositif de gouvernance et dans le but de répondre aux exigences de la directive de Bank Al Maghrib et de se conformer à la vision gouvernance Groupe, MAGHREBAIL a mis en place un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement de son Conseil d'Administration :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

Le dispositif de contrôle périodique de MAGHREBAIL s'articule autour du dispositif de contrôle permanent, du dispositif du contrôle périodique.

Dans le cadre du projet de convergence Groupe lancé par BANK OF AFRICA visant la généralisation des bonnes pratiques et la conformité avec la réglementation en vigueur, les corpus normatifs des fonctions de Contrôle Permanent, de Contrôle Périodique et de conformité ont été mis à jour et validés par le Comité d'audit et des Risques et par le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL.

La fonction du contrôle périodique ainsi que la fonction gestion des risques sont directement rattachées au Président Directeur Général de MAGHREBAIL.

Concernant la gestion des conflits d'intérêts, MAGHREBAIL examine régulièrement, dans le cadre du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration, les transactions et les encours avec les apparentés.

Par ailleurs, MAGHREBAIL dispose d'un Code de déontologie ainsi qu'un dispositif de lutte anti-blanchiment et en assure l'application.





## SYSTEME D'INFORMATION

MAGHREBAIL dispose d'un système d'information ouvert sur plusieurs plateformes :

- Un ERP modulaire et sécurisé par métier qui donne l'accès en temps réel à l'information gérant l'intégralité du cycle de vie du métier du leasing ;
- Une plateforme de Business Intelligence, outil d'aide à la décision qui permet d'établir les différents reportings internes de statistiques et de contrôles ;
- Un logiciel de gestion des process de manière rationnelle et partagée ;
- Un ERP de gestion comptable, Trésorerie et Communication Bancaire ;
- Une Application de gestion du recouvrement et Contentieux ;
- Une plateforme de gestion du patrimoine documentaire.

Dans la continuité de la transformation digitale enclenchée par MAGHREBAIL depuis 2012, MAGHREBAIL a rendu la consultation des dossiers de leasing transparente et plus accessible à ses clients. MAGHREBAIL, à travers sa plateforme « LEASEBOX », permet ainsi à ses clients de retrouver en ligne, gratuitement et en toute sécurité, les informations utiles pour suivre la situation de leurs contrats, récupérer directement une copie de leur dossier ou des duplicatas de leurs factures.

En 2013, MAGHREBAIL a lancé une application mobile permettant la consultation des dossiers de leasing sur les smartphones et les tablettes. Cette nouvelle interface permet à l'utilisateur de réaliser des simulations, faire des géolocalisations des agences de la société et découvrir les produits commercialisés par MAGHREBAIL.

En 2016, MAGHREBAIL élargit l'ouverture de son système d'information et met à la disposition de ses fournisseurs la « LEASEBOX PARTENAIRES » qui permet de suivre la situation de leur commande jusqu'au règlement.

En 2017, MAGHREBAIL s'associe au Centre Monétique Interbancaire pour permettre le règlement en ligne de ses factures par carte bancaire Visa, Mastercard ou toute carte bancaire nationale homologuée par le CMI.

## INFORMATIONS SUR LES DETTES FOURNISSEURS

Conformément au 1er alinéa de l'article 78-4 de la loi précitée na 15-95, MAGHREBAIL fait état de la décomposition par échéance du solde de ses dettes fournisseurs :

En milliers de dirhams

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A= B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	MONTANT DES DETTES ECHUES			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice N-1	48 367	37	17 156	27 976	529	2 668
Date de clôture Exercice N	117 199	2 803	30 460	17 911	38 032	27 993

MAGHREBAIL prendra rapidement les mesures nécessaires pour corriger les dépassements des délais constatés.



# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



MAGHREBAIL S.A.  
Rapport général des Commissaires aux Comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022  
Mars 2023

Aux Actionnaires de la société  
**MAGHREBAIL S.A.**  
45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **MAGHREBAIL S.A.** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **1.028.359.124,92 MAD** dont un bénéfice net de **118.952.207,01 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **MAGHREBAIL S.A.** au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

#### Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

##### Risque identifié

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. MAGHREBAIL constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.



MAGHREBAIL S.A.  
Rapport général des Commissaires aux Comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022  
Mars 2023

L'évaluation de ces provisions, déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, requiert une part de jugement de la Direction notamment en matière d'identification des créances présentant des indices de souffrance et d'évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2022, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, MAGHREBAIL a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2022, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail et en location simple s'élève à MMAD 12.330, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.488.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

#### Réponse d'audit :

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ;
- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance ;
- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que,



MAGHREBAIL S.A.  
Rapport général des Commissaires aux Comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022  
Mars 2023

individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 mars 2023

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Othman Sijoum - Casablanca  
Tél : 05 22 24 41 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR  
Associé

**BDO Audit, Tax & Advisory S.A.**

  
BDO Audit, Tax & Advisory  
S.A. 212 5 22 29 33 04 115  
Téléphone : 212 5 22 29 23 05  
Téléfax : 212 5 22 29 23 05  
ICE : 001529604000291

Moutai CHAOUKI  
Associé



## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AU COMPTES



### MAGHREBAIL S.A

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



MAGHREBAIL S.A.  
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022  
Mars 2023

Aux actionnaires de la Société  
**MAGHREBAIL S.A.**  
45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2022

#### 1.1. Convention de placement conclue entre MAGHREBAIL et Bank Of Africa :

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaires dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUJMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de la Bank Of Africa et Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les droits et obligations de l'Organisme Placeur (Bank of Africa) vis-à-vis de Maghrebail et de la clientèle. Dans le cadre des émissions des Bons des sociétés de financement, Bank of Africa s'engage à assurer la promotion et le Placement des BSF, en contrepartie Maghrebail s'engage à verser à la Bank of Africa une commission de placement.
- **Modalités essentielles** : En contrepartie de la prestation de placement des BSF objet de l'Emission, Maghrebail s'engage à verser des commissions à l'organisme Placeur telles que définies dans l'article 11 de la convention
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2022** : Convention ayant généré des commissions de placement d'un montant de 1.365.000,00 MAD HT.
- **Sommes versées en 2022** : 1.365.000,00 MAD HT.



MAGHREBAIL S.A.  
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022  
Mars 2023

## 2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2022

### 2.1. Mandats spéciaux de gestion des opérations de financement en crédit-bail conclus entre Bank Of Africa et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaires dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de la Bank Of Africa et Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention :** Bank Of Africa donne mandat spécial à Maghrebail de faire réaliser, au nom et pour le compte du mandant, les opérations de financement en crédit-bail au profit de clients en signant en son nom, lieu et place le contrat de crédit-bail et ses annexes.
- **Modalités essentielles :** Une commission de gestion est fixée par type d'opération et facturée selon les conditions du mandat.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2022 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 810.355,57 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2022 :** 1.071.660,43 MAD TTC.
- **Solde du compte au 31 décembre 2022 :** Débiteur de 318.313,26 MAD TTC.

### 2.2. Convention de pension conclue entre la Bank Of Africa et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaires dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de la Bank Of Africa et Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention a pour objet d'emprunter des titres auprès de Bank Of Africa pour une durée déterminée afin de les donner en pension avec l'engagement irrévocable de les rendre à une date et à un prix convenu en vue de permettre à MAGHREBAIL de lever des fonds sur le marché des capitaux.
- **Modalités essentielles :** Emprunt des titres pour une durée déterminée, renouvelable avant échéance, selon différents taux.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2022 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 88.836,75 MAD HT
- **Sommes versées en 2022 :** 88.836,75 MAD HT.
- **Solde du compte au 31 décembre 2022 :** Nul.



MAGHREBAIL S.A.  
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022  
Mars 2023

### 2.3. Convention cadre conclue entre la Bank Of Africa et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa et RMA en leur qualité d'actionnaires dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de la Bank Of Africa et Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa.

- **Nature et objet de la convention** : Placement par Bank Of Africa pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL, du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise ainsi que des produits classiques de crédit-bail, assortis ou non de la caution solidaire de Bank Of Africa.

L'avenant à la convention apporte une nouvelle définition du produit formaté BMCE PROBAIL et modifie certains articles de la convention.

- **Date de signature du contrat** : 8 mai 2009
- **Date de signature de l'avenant** : 23 mars 2012 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2011
- **Modalités essentielles** :

MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012) ;

MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'aval à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012).

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2022** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 10.672.110,62 MAD HT.
- **Sommes versées en 2022** : 3.645.798,72 MAD TTC.

### 2.4. Convention d'avances de trésorerie conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées** : La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE et Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.

- **Nature et objet de la convention** : Avances en comptes courants non rémunérées au profit de la société ORE.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2022** :

- Avance en compte courant de 24.000,00 MAD octroyée par Maghrebail au profit de la société ORE.
- Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.

- **Sommes reçues en 2022** : Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2022** : Débiteur de 2.362.214,40 MAD.



MAGHREBAIL S.A.  
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022  
Mars 2023

2.5. **Contrat de location conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :**

- **Personnes concernées :** La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE et Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet du contrat :** Location de l'immeuble construit sur le terrain objet du titre foncier n° 92D, situé angle Taymour et Boulevard Moulay Youssef.
- **Modalités essentielles :** Loyer trimestriel de 340.000 dirhams hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2022 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.360.000,00 MAD.
- **Sommes versées en 2022 :** 1.360.000,00 MAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2022 :** Nul

Fait à Casablanca, le 27 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Member of the Grant Thornton  
International  
7-Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 41 03 - Fax : 05 22 28 88 70  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.  
BDO S.A.  
Audit, Tax & Advisory  
23, rue Lemaire - Casablanca  
Téléphone : 05 22 54 41 03  
Téléfax : 05 22 28 88 70  
Moutai CHAOUKI  
Associé

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### BILAN AU 31 Décembre 2022

En milliers de dirhams

ACTIF	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<b>1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		<b>41</b>	<b>129</b>
<b>2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>		<b>179</b>	<b>303</b>
. A vue		179	303
. A terme			
<b>3.Créances sur la clientèle</b>	<b>1</b>	<b>16 739</b>	<b>20 679</b>
. Crédits à la consommation		272	232
. Crédits à l'équipement			
. Crédits immobiliers		2 106	2 269
. Autres crédits		14 361	18 178
<b>4.Créances acquises par affacturage</b>			
<b>5.Titres de transaction et de placement</b>			
. Bons du Trésor et valeurs assimilées			
. Autres titres de créance			
. Titres de propriété			
<b>6.Autres actifs</b>	<b>2</b>	<b>175 581</b>	<b>181 537</b>
<b>7.Titres d'investissement</b>			
. Bons du Trésor et valeurs assimilées			
. Autres titres de créance			
<b>8.Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>3</b>	<b>17 534</b>	<b>17 534</b>
<b>9.Créances subordonnées</b>			
<b>10.Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>4</b>	<b>12 330 306</b>	<b>11 616 846</b>
<b>11.Immobilisations incorporelles</b>		<b>2 933</b>	<b>3 024</b>
<b>12.Immobilisations corporelles</b>	<b>5</b>	<b>20 589</b>	<b>55 326</b>
<b>Total de l'Actif</b>		<b>12 563 901</b>	<b>11 895 378</b>



## BILAN

### AU 31 Décembre 2022

En milliers de dirhams

PASSIF	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>			
<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	6	<b>8 272 561</b>	<b>7 254 397</b>
. A vue		903 521	864 571
. A terme		7 369 040	6 389 825
<b>3. Dépôts de la clientèle</b>	7	<b>135 927</b>	<b>102 796</b>
. Comptes à vue créditeurs			
. Comptes d'épargne			
. Dépôts à terme			
. Autres comptes créditeurs		135 927	102 796
<b>4. Titres de créance émis</b>	8	<b>2 491 097</b>	<b>3 017 021</b>
. Titres de créance négociables		2 491 097	3 017 021
. Emprunts obligataires			
. Autres titres de créance émis			
<b>5. Autres passifs</b>	9	<b>424 004</b>	<b>366 281</b>
<b>6. Provisions pour risques et charges</b>	10	<b>211 952</b>	<b>176 267</b>
<b>7. Provisions réglementées</b>			
<b>8. Subvent°, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>			
<b>9. Dettes subordonnées</b>			
<b>10. Ecart de réévaluation</b>			
<b>11. Réserves et primes liées au capital</b>	11	<b>415 158</b>	<b>415 158</b>
<b>12. Capital</b>	11	<b>138 418</b>	<b>138 418</b>
<b>13. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>			
<b>14. Report à nouveau (+/-)</b>	11	<b>355 831</b>	<b>325 989</b>
<b>15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>			
<b>16. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	11	<b>118 952</b>	<b>99 051</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>12 563 901</b>	<b>11 895 378</b>



**HORS BILAN**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

HORS BILAN	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<b>12</b>	<b>723 821</b>	<b>673 303</b>
1. Engag. de financement donnés en faveur d'étab. de crédit et assimilés		6 707	9 170
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		717 114	664 133
3. Engag. de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés			
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle			
5. Titres achetés à réméré			
6. Autres titres à livrer			
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>		<b>1 347 155</b>	<b>1 148 900</b>
7. Engag. de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
8. Engag. de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	<b>13</b>	1 347 155	1 148 900
9. Engag. de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers			
10. Titres vendus à réméré			
11. Autres titres à recevoir			



**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

	En milliers de dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
<b>I.PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 982 044</b>	<b>3 790 535</b>
1.Intérêts et produits assimilés sur opérat° avec les établissements de crédit		
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 396	323
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	1 096	1 142
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 974 742	3 786 772
6.Commissions sur prestations de service	810	742
7.Autres produits		1 556
<b>II.CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 541 309</b>	<b>3 427 394</b>
8.Intérêts et charges assimilées sur opérat° avec les établissements de crédit	246 290	231 311
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	83 056	103 047
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail	3 208 446	3 089 154
12.Autres charges bancaires	3 518	3 882
<b>III.PRODUIT NET</b>	<b>440 734</b>	<b>363 141</b>
13.Produits d'exploitation non bancaire	3 130	4 574
14.Charges d'exploitation non bancaire	710	1 660
<b>IV.CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>86 312</b>	<b>88 051</b>
15.Charges de personnel	38 025	38 556
16.Impôts et taxes	2 745	1 860
17.Charges externes	41 618	40 730
18.Autres charges générales d'exploitation	1 778	2 166
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	2 147	4 739
<b>V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>265 725</b>	<b>233 562</b>



20.Dotations aux provisions pour créances en souffrance	173 302	179 508
21.Pertes sur créances irrécouvrables		287
22.Autres dotations aux provisions	92 424	53 767
<b>VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>120 062</b>	<b>128 899</b>
23.Reprises de provisions pour créances en souffrance	87 294	95 524
24.Récupérations sur créances amorties		
25.Autres reprises de provisions	32 767	33 375
<b>VII.RESULTAT COURANT</b>	<b>211 178</b>	<b>173 342</b>
26.Produits non courants	406	18 412
27. Charges non courantes	10 582	16 044
<b>VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>201 002</b>	<b>175 709</b>
28.Impôts sur les résultats	82 050	76 658
<b>IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>118 952</b>	<b>99 051</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 105 642</b>	<b>3 942 420</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 986 689</b>	<b>3 843 369</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>118 952</b>	<b>99 051</b>



**ETAT DES SOLDES DE GESTION**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
1.+ Intérêts et produits assimilés	5 396	323
2.- Intérêts et charges assimilées	329 346	334 358
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>-323 950</b>	<b>-334 035</b>
3.+ Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 974 742	3 786 772
4.- Charges sur immobilisations en crédit-bail (*)	3 208 446	3 089 154
<b>Résultat des opérations de crédit-bail</b>	<b>766 296</b>	<b>697 618</b>
5.+ Commissions perçues	810	742
6. - Commissions servies	3 433	3 707
<b>Marge sur commissions</b>	<b>-2 622</b>	<b>-2 965</b>
7.± Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.± Résultat des opérations sur titres de placement		
9. ± Résultat des opérations de change		1 475
10. ± Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>		<b>1 475</b>
11.+ Divers autres produits bancaires	1 096	1 142
12. - Diverses autres charges bancaires	85	94
<b>PRODUIT NET</b>	<b>440 734</b>	<b>363 141</b>
13. ± Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. + Autres produits d'exploitation	3 130	4 574
15. - Autres charges d'exploitation	710	1 660
16. - Charges générales d'exploitation	86 312	88 051
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>356 842</b>	<b>278 005</b>



17. ± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-86 007	-84 270
18. ± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-59 656	-20 392
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>211 178</b>	<b>173 342</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-10 176</b>	<b>2 368</b>
19. - Impôts sur les résultats	82 050	76 658
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>118 952</b>	<b>99 051</b>

(\*) Ce poste correspond aux amortissements des immobilisations données en crédit-bail

<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>± RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>118 952</b>	<b>99 051</b>
20.+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles (*)	2 147	4 739
21.+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immob. financières		
22.+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.+ Dotations aux provisions réglementées		
24.+ Dotations non courantes		
25. - Reprises de provisions	32 767	33 375
26. - Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	3	
27. + Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28. - Plus-values de cession des immobilisations financières		
29. + Moins-values de cession des immobilisations financières		
30. - Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>88 329</b>	<b>70 415</b>
31.- Bénéfices distribués	69 209	41 525
<b>± AUTOFINANCEMENT</b>	<b>19 119</b>	<b>28 890</b>

(\*) Ce poste correspond aux amortissements des immobilisations à usage société



**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

	31/12/2022	31/12/2021
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 211 489	4 195 716
2. (+) Récupérations sur créances amorties		
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 127	4 574
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	379 600	390 480
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	710	1 660
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	94 747	99 356
7. (-) Impôts sur les résultats versés	82 050	76 658
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>3 657 508</b>	<b>3 632 135</b>
<b>Variation de :</b>		
8. (+-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
9. (+-) Créances sur la clientèle	3 940	33 103
10. (+-) Titres de transaction et de placement		
11. (+-) Autres actifs	-17 978	-14 463
12. (+-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-4 157 773	-3 381 801
Dont variation des créances en souffrance	-150 887	-38 566
13. (+-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	980 643	624 804
14. (+-) Dépôts de garantie / opérations de crédit-bail	33 131	5 692
15. (+-) Titres de créance émis	-525 924	-1 060 863
16. (+-) Autres passifs	57 724	-69 013
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-3 626 237</b>	<b>-3 862 542</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>31 271</b>	<b>-230 407</b>
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3	
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	895	3 981
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	1 096	1 142



<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>204</b>	<b>-2 840</b>
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées		
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	69 209	41 525
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-69 209</b>	<b>-41 525</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>-37 734</b>	<b>-274 772</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-858 272</b>	<b>-583 500</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-896 006</b>	<b>-858 272</b>



**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

<b>CREANCES</b>	<b>Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux</b>	<b>Banques au Maroc</b>	<b>Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc</b>	<b>Etablissements de crédit à l'étranger</b>	<b>Total 31/12/2022</b>	<b>Total 31/12/2021</b>
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	41	179			219	432
VALEURS RECUES EN PENSION - au jour le jour - à terme						
PRETS DE TRESORERIE - au jour le jour - à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>179</b>			<b>219</b>	<b>432</b>



**CREANCES SUR LA CLIENTELE**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE - Comptes à vue débiteurs - Créances commerciales sur le Maroc - Crédits à l'exportation - Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION (AU PERSONNEL)				272	272	232
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS (AU PERSONNEL)				2 106	2 106	2 269
AUTRES CREDITS	1 945	321	2 824	9 271	14 361	18 178
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE - Créances pré-douteuses - Créances douteuses - Créances compromises						
<b>TOTAL</b>	<b>1 945</b>	<b>321</b>	<b>2 824</b>	<b>11 649</b>	<b>16 739</b>	<b>20 679</b>



**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**  
**AU 31 Décembre 2022**

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE  <b>TITRES NON COTES</b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE	<b>NEANT</b>					
<b>TOTAL</b>						

**VALEUR DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**  
**AU 31 Décembre 2022**

TITRES	Valeur comptable Brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE  <b>TITRES DE PLACEMENT</b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE TITRES DE PROPRIETE  <b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b> BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS AUTRES TITRES DE CREANCE	<b>NEANT</b>					



### DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 Décembre 2022

En milliers de dirhams

<b>Actif</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b><u>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES</u></b>		
Instruments optionnels de taux d'intérêts achetés		
Instruments optionnels de cours de change achetés		
Instruments optionnels sur actions et indices boursiers achetés		
Autres instruments optionnels achetés		
<b><u>DEBITEURS DIVERS</u></b>	<b><u>108 053</u></b>	<b><u>80 125</u></b>
<b>Sommes dues par l'Etat</b>	<b>100 322</b>	<b>78 886</b>
<b>Sommes dues par les organismes de prévoyance</b>		
<b>Sommes diverses dues par le personnel</b>	<b>58</b>	
<b>Comptes clients de prestations non bancaires</b>		
<b>Divers autres débiteurs</b>	<b>7 672</b>	<b>1 238</b>
Dépôts de garantie versés sur opérations de marché		
Dépôts et cautionnements constitués	132	146
Sommes diverses dues par les actionnaires et associés		
Divers autres débiteurs	7 540	1 093
<b><u>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</u></b>	<b><u>61 908</u></b>	<b><u>85 880</u></b>
Avoirs en or et métaux précieux		
Stocks de fournitures de bureau et imprimés		
Immobilisations acquises par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication	61 908	<b>85 880</b>
Immobilisations détenues dans le cadre de la promotion immobilière		
Timbres		
Autres valeurs et emplois divers		



<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>5 620</b>	<b>15 532</b>
<b>Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan</b>		
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
<b>Comptes d'écarts sur devises et titres</b>		
Ecart de conversion sur devises non cotées		
Ecart de conversion sur devises avec garantie de change		
Ecart sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise		
Ecart de conversion sur autres devises		
<b>Résultats sur produits dérivés de couverture</b>	<b>38</b>	
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	38	
Pertes à étaler sur opérations de couverture dénouées		
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>3 372</b>	<b>4 199</b>
Frais préliminaires		
Frais d'acquisition des immobilisations	54	72
Frais d'émission des emprunts	3 319	4 127
Primes d'émission ou de remboursement des titres de créance émis		
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices		
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc</b>		
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	<b>548</b>	<b>498</b>
Produits à recevoir		
Charges constatées d'avance	548	498
<b>Autres comptes de régularisation</b>	<b>1 661</b>	<b>10 835</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>Total actif</b>	<b>175 581</b>	<b>181 537</b>

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES****AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b>Participations dans les entreprises liées</b>									
ORE	Promotion Immobilière	1 000	99,60%	3 287	3 287	31/12/2021	4 028	53	
LOCASOM	Location	83 043	6,74%	10 106	10 106	31/12/2021	178 282	20 005	1 096
<b>Autres titres de participation</b>									
VIVALIS	Crédit à la consommation	177 000	2,57%	4 141	4 141	31/12/2021	786 306	65 584	
<b>TOTAL</b>				<b>17 534</b>	<b>17 534</b>		<b>968 616</b>	<b>85 641</b>	<b>1 096</b>

**CREANCES SUBORDONNEES**  
**AU 31 Décembre 2022****NEANT**

**IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>23 912 570</b>	<b>6 416 688</b>	<b>5 651 033</b>	<b>24 678 225</b>	<b>3 020 135</b>	<b>10 897 668</b>	<b>295 748</b>	<b>164 356</b>	<b>1 487 591</b>	<b>12 292 966</b>
<b>CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>										
<b>CREDIT-BAIL MOBILIER</b>	<b>14 354 280</b>	<b>4 531 990</b>	<b>3 790 418</b>	<b>15 095 851</b>	<b>2 492 900</b>	<b>7 830 107</b>	<b>31 393</b>	<b>73 955</b>	<b>153 482</b>	<b>7 112 262</b>
- Crédit-bail mobilier en cours	551 167	368 673	463 911	455 929						455 929
- Crédit-bail mobilier loué	11 172 012	3 703 333	3 003 313	11 872 033	2 291 777	5 410 993				6 461 040
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	2 631 100	459 984	323 194	2 767 889	201 123	2 419 115	31 393	73 955	153 482	195 293
<b>CREDIT-BAIL IMMOBILIER</b>	<b>7 973 208</b>	<b>1 610 695</b>	<b>1 737 499</b>	<b>7 846 404</b>	<b>527 235</b>	<b>3 067 560</b>	<b>91 054</b>	<b>3 107</b>	<b>101 271</b>	<b>4 677 573</b>
- Crédit-bail immobilier en cours	368 763	332 582	206 741	494 604						494 604
- Crédit-bail immobilier loué	6 100 034	965 240	984 718	6 080 556	449 647	2 430 057	76 345	2 879	73 467	3 577 033
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	1 504 410	312 873	546 040	1 271 243	77 588	637 504	14 709	229	27 804	605 935
<b>LOYERS COURUS A RECEVOIR</b>	<b>70 273</b>	<b>60 518</b>	<b>70 273</b>	<b>60 518</b>						<b>60 518</b>
<b>LOYERS RESTRUCTURES</b>										
<b>LOYERS IMPAYES</b>	<b>17 290</b>	<b>15 617</b>	<b>8 949</b>	<b>23 959</b>						<b>23 959</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	<b>1 497 520</b>	<b>197 867</b>	<b>43 894</b>	<b>1 651 493</b>			<b>173 302</b>	<b>87 294</b>	<b>1 232 838</b>	<b>418 654</b>
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>		<b>51 623</b>		<b>51 623</b>	<b>1 247</b>	<b>14 284</b>				<b>37 339</b>
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE		51 623		51 623	1 247	14 284				37 339
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>TOTAL</b>	<b>23 912 570</b>	<b>6 468 311</b>	<b>5 651 033</b>	<b>24 729 848</b>	<b>3 021 382</b>	<b>10 911 952</b>	<b>295 748</b>	<b>164 356</b>	<b>1 487 591</b>	<b>12 330 306</b>

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>19 783</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>19 794</b>	<b>16 758</b>	<b>102</b>		<b>2 933</b>	
- Droit au bail	1 000			1 000				1 000	
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	16 921	16		16 937	16 758	102		77	
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	1 861	11	16	1 857				1 857	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>91 244</b>	<b>2 805</b>	<b>42 260</b>	<b>51 788</b>	<b>35 918</b>	<b>2 045</b>	<b>6 764</b>	<b>20 589</b>	
<b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>53 860</b>	<b>1 546</b>	<b>29 918</b>	<b>25 487</b>	<b>9 667</b>	<b>1 302</b>	<b>4 627</b>	<b>19 145</b>	
. Terrain d'exploitation	14 480		9 665	4 795				4 795	
. Immeubles d'exploitation, Bureaux	39 399	1 546	20 253	20 692	9 667	1 302	4 627	14 350	
. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
<b>Mobilier et matériel d'exploitation</b>	<b>15 147</b>	<b>479</b>	<b>214</b>	<b>15 411</b>	<b>14 707</b>	<b>237</b>	<b>214</b>	<b>682</b>	
. Mobilier de bureau d'exploitation	5 006	110	179	4 937	4 861	61	179	195	
. Matériel de bureau d'exploitation									
. Matériel Informatique	10 081	126	35	10 172	9 815	130	35	9 909	
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	163		217	28	37		66	
. Autres matériels d'exploitation	5	80		85	4	9		13	
<b>- Autres immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>10 489</b>	<b>347</b>	<b>62</b>	<b>10 774</b>	<b>9 853</b>	<b>337</b>	<b>62</b>	<b>646</b>	
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation</b>	<b>11 748</b>	<b>434</b>	<b>12 066</b>	<b>116</b>	<b>1 691</b>	<b>169</b>	<b>1 860</b>	<b>116</b>	
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation	11 665		11 665		1 691	169	1 860		
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	83	434	401	116				116	
<b>TOTAL</b>	<b>111 026</b>	<b>2 832</b>	<b>42 276</b>	<b>71 582</b>	<b>52 676</b>	<b>2 147</b>	<b>6 764</b>	<b>48 060</b>	<b>23 522</b>



**PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

Date de cession ou de retrait	Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
2022	Immobilisations données en crédit-bail cédées sans plus ou moins values	2 659 737	2 597 009	62 728	62 728	0	0
2022	Immobilisations données en crédit-bail cédées avec plus ou moins values	729 333	466 983	262 350	323 550	79 080	17 880
<b>TOTAL</b>		<b>3 389 070</b>	<b>3 063 993</b>	<b>325 077</b>	<b>386 278</b>	<b>79 080</b>	<b>17 880</b>

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		896 225			896 225	858 704
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						650 000
- au jour le jour						
- à terme						650 000
EMPRUNTS FINANCIERS		7 358 231			7 358 231	5 729 276
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		18 106			18 106	16 417
<b>TOTAL</b>		<b>8 272 561</b>			<b>8 272 561</b>	<b>7 254 397</b>



**DEPOTS DE LA CLIENTELE**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DEPOTS DE GARANTIE - Dépôts de garantie pour ouverture de crédit documentaire - Dépôts de garantie pour autres engagements par signature - Dépôts de garantie pour location de coffres forts - Retenues de garantie - Dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail et de location - Autres dépôts de garantie - Intérêts courus à payer		353	37 730	10 727	48 809	36 574
			1 394	495	1 889	1 590
<b>TOTAL</b>		<b>353</b>	<b>39 123</b>	<b>11 222</b>	<b>50 698</b>	<b>38 164</b>

**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

NATURE DU TITRE DE CREANCE	Montant du prêt	Date du prêt	Durée du prêt (en mois)	Taux d'intérêts	Observations
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	95 000	mars-2018	60 mois	3,36%	Contrats de domiciliation et de service financier du 16 novembre 1999 et du 30 mai 2001 avec la BMCE BANK
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	25 000	janv-2019	48 mois	3,31%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	50 000	mars-2019	48 mois	3,19%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	75 000	sept-2019	48 mois	3,04%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	62 500	oct-2019	48 mois	2,95%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	50 000	déc-2019	48 mois	2,82%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	déc-2019	60 mois	2,88%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	75 000	févr-2020	48 mois	2,86%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	90 000	févr-2020	60 mois	2,93%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	174 000	juil-2020	60 mois	2,53%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	123 750	avr-2021	48 mois	2,30%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	150 000	avr-2021	48 mois	2,33%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	26 667	oct-2021	36 mois	2,32%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	153 750	oct-2021	48 mois	2,43%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	146 400	oct-2021	60 mois	2,49%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	177 000	oct-2021	60 mois	2,68%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	390 000	févr-2022	60 mois	2,57%	
BONS DES SOCIETES DE FINANCEMENT	390 000	févr-2022	60 mois	2,76%	
	<b>2 454 067</b>				



**DETAIL DES AUTRES PASSIFS**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

<b>Passif</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b><u>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</u></b>		
Instruments optionnels de taux d'intérêts vendus		
Instruments optionnels de cours de change vendus		
Instruments optionnels sur actions et indices boursiers vendus		
Autres instruments optionnels vendus		
	<b><u>386 444</u></b>	<b><u>335 303</u></b>
<b><u>CREDITEURS DIVERS</u></b>		
<b>Sommes dues à l'Etat</b>	<b>262 099</b>	<b>279 685</b>
<b>Sommes dues aux organismes de prévoyance</b>	<b>1 366</b>	<b>1 537</b>
<b>Sommes diverses dues au personnel</b>	<b>5 780</b>	<b>5 712</b>
<b>Sommes diverses dues aux actionnaires et associés</b>		
Dividendes à payer		
Versements reçus sur augmentation de capital		
Comptes courants d'associés créditeurs		
Autres sommes dues aux actionnaires et associés		
	<b>117 199</b>	<b>48 369</b>
<b>Fournisseurs de biens et services</b>		
<b>Divers autres créditeurs</b>		
Dépôts de garantie reçus sur opérations de marché		
Coupons sur titres de créance émis à payer		
Titres émis amortis et non encore remboursés		
Divers autres créditeurs		



<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b><u>37 560</u></b>	<b><u>30 977</u></b>
<b>Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan</b>		
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
<b>Comptes d'écarts sur devises et titres</b>		
Ecart de conversion sur devises non cotées		
Ecart de conversion sur devises avec garantie de change		
Ecart sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise		
Ecart de conversion sur autres devises		
<b>Résultats sur produits dérivés de couverture</b>		
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées		
Gains à étaler sur opérations de couverture dénouées		
<b>Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc</b>		
<b>Charges à payer et produits constatés d'avance</b>	<b>33 938</b>	<b>27 321</b>
Charges à payer	28 945	19 854
Produits constatés d'avance	4 993	7 467
<b>Autres comptes de régularisation</b>	<b>3 622</b>	<b>3 657</b>
<b>Total-Passif</b>	<b>424 004</b>	<b>366 281</b>

**PROVISIONS**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
<b><u>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</u></b>	<b>1 146 831</b>	<b>197 274</b>	<b>87 294</b>		<b>1 256 810</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle					
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location (1)	1 146 831	173 302	87 294		1 232 838
autres actifs		23 972			23 972
<b><u>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</u></b>	<b>176 267</b>	<b>68 452</b>	<b>32 767</b>		<b>211 952</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges (*)	176 267	68 452	32 767		211 952
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 323 098</b>	<b>265 725</b>	<b>120 062</b>		<b>1 468 762</b>

(1) Correspond aux provisions (dotations et reprises) des créances en souffrance relatives aux opérations du crédit-bail

(\*) : La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

<b>SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE AU 31 DECEMBRE 2022</b>
<b>NEANT</b>

<b>DETTES SUBORDONNEES AU 31 DECEMBRE 2022</b>
<b>NEANT</b>



**CAPITAUX PROPRES**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	13 842			13 842
Autres réserves	128 236			128 236
Primes d'émission, de fusion et d'apport	273 080			273 080
<b>Capital</b>	<b>138 418</b>			<b>138 418</b>
Capital appelé	138 418			138 418
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>325 989</b>		<b>29 842</b>	<b>355 831</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>99 051</b>	<b>-99 051</b>	<b>118 952</b>	<b>118 952</b>
<b>Total</b>	<b>978 616</b>	<b>-99 051</b>	<b>148 794</b>	<b>1 028 359</b>

**N.B.** : Nombre d'actions total = 1 384 182 action d'une valeur nominale de 100,00 dh chacune



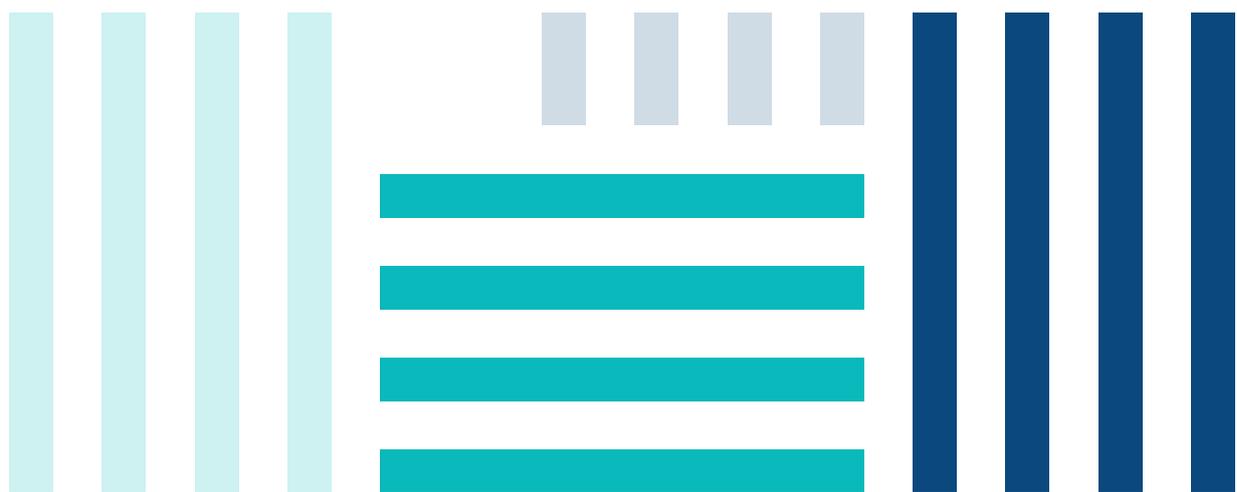
## ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

AU 31 Décembre 2022

	En milliers de dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</u></b>	<b><u>723 821</u></b>	<b><u>673 303</u></b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>6 707</b>	<b>9 170</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail	6 707	9 170
Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>717 114</b>	<b>664 133</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail	717 114	664 133
Autres engagements de financement donnés		
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>		
Garanties de crédits données		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données		
Engagements en souffrance		



<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS</b>	<b>1 347 155</b>	<b>1 148 900</b>
<b>Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
<b>Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>1 347 155</b>	<b>1 148 900</b>
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	1 347 155	1 148 900
<b>Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers</b>		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		



**OPERATIONS DE CHANGE ATERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES**  
**AU 31 Décembre 2022**

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>Opérations de change à terme</u></b>	<b>NEANT</b>			
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dont swaps financiers de devises				
<b><u>Engagements sur produits dérivés</u></b>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

**VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams			
<b>Valeurs et sûretés reçues en garantie</b>	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	622 144	- Immob. données en crédit-bail	622 144
Autres valeurs et sûretés réelles	44 981	- Immob. données en crédit-bail	44 981
<b>TOTAL</b>	<b>667 125</b>		<b>667 125</b>
<b>Valeurs et sûretés données en garantie</b>	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>			

**VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b><u>ACTIF</u></b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	179					179
Créances sur la clientèle	33	7 240	7 408	740	1 319	16 739
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	278 109	543 411	1 524 441	6 610 712	3 373 633	12 330 306
<b>TOTAL</b>	<b>278 321</b>	<b>550 651</b>	<b>1 531 849</b>	<b>6 611 452</b>	<b>3 374 952</b>	<b>12 347 223</b>
<b><u>PASSIF</u></b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	60 605	515 479	1 285 167	5 464 424	50 662	7 376 336
Dettes envers la clientèle	10 081	11 415	31 835	77 597	5 000	135 927
Titres de créance émis	25 000	291 259	609 604	1 565 234		2 491 097
Emprunts subordonnés						
<b>TOTAL</b>	<b>95 685</b>	<b>818 153</b>	<b>1 926 606</b>	<b>7 107 255</b>	<b>55 662</b>	<b>10 003 361</b>

**CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME**  
**BENEFICIAIRE**  
**AU 31 DECEMBRE 2022**

**LES LIMITES REGLEMENTAIRES SONT**  
**RESPECTEES POUR TOUS LES RISQUES**  
**ENVERS LES BENEFICIAIRES**



**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN  
MONNAIE ETRANGERE**

AU 31 Décembre 2022

En milliers de dirhams

DESIGNATION	MONTANT
<b><u>ACTIF :</u></b>	
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	
3.Créances sur la clientèle	1 872
4.Créances acquises par affacturage	
5.Titres de transaction et de placement	
6.Autres actifs	
7.Titres d'investissement	
8.Titres de participation et emplois assimilés	
9.Créances subordonnées	
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	455 539
11.Immobilisations incorporelles	
12.Immobilisations corporelles	
<b>Total de l'Actif</b>	<b>457 411</b>



<b><u>PASSIF:</u></b>	
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	453 152
3. Dépôts de la clientèle	5 307
4. Titres de créance émis	
5. Autres passifs	784
6. Provisions pour risques et charges	
7. Provisions réglementées	
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
9. Dettes subordonnées	
10. Ecart de réévaluation	
11. Réserves et primes liées au capital	
12. Capital	
13. Actionnaires. Capital non versé (-)	
14. Report à nouveau (+/-)	-409
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	-1 423
<b>Total du Passif</b>	<b>457 411</b>
<b><u>HORS-BILAN:</u></b>	
ENGAGEMENTS DONNES	13 649
ENGAGEMENTS RECUS	



**MARGE D'INTERETS**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	5 396	323
Intérêts et charges assimilées	329 346	334 358
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>-323 950</b>	<b>-334 035</b>

**PRODUITS DES TITRES DE PROPRIETE**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

Nature des titres de propriété	Revenus des titres perçus en 2022
titres de participation	<b>1 096</b>

**COMMISSIONS (VERSEES)****AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

TITRES	31/12/2022	31/12/2021
Commissions sur fonctionnement de comptes		
Commissions sur moyens de paiement	662	467
Commissions sur opérations sur titres		
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
Commissions sur prestations de service sur crédit	2 174	2 582
Commissions sur activités de conseil et d'assistance		
Commissions sur ventes de produits d'assurance		
Autres commissions sur prestations de service	682	833
<b>TOTAL</b>	<b>3 518</b>	<b>3 882</b>

**RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ****AU 31 Décembre 2022****NEANT**



**CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

CHARGES	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</u></b>	<b>86 312</b>	<b>88 051</b>
<b>.Charges de personnel</b>	<b>38 025</b>	<b>38 556</b>
- Salaires et appointements	25 829	26 335
- Charges d'assurances sociales	4 758	4 778
- Charges de retraite	2 703	2 699
- Autres charges de personnel	4 736	4 744
<b>. Impôts et taxes</b>	<b>2 745</b>	<b>1 860</b>
<b>. Charges externes</b>	<b>41 618</b>	<b>40 730</b>
- Loyers de crédit-bail et de location	3 413	3 385
- Frais d'entretien et de réparation	7 518	10 357
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 752	13 872
- Primes d'assurances	947	1 019
- Transports et déplacements	907	692
- Missions et réceptions	273	156
- Publicité, publications et relations publiques	206	180
- Autres charges externes	12 602	11 068
<b>. Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>1 778</b>	<b>2 166</b>
- Frais préliminaires		
- Frais d'acquisitions des immobilisations	18	18
- Autres charges réparties sur plusieurs exercices		
- Dons, libéralités et lots	1 011	699
- Diverses autres charges générales d'exploitation	749	1 449
<b>. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>2 147</b>	<b>4 739</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	102	140
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 045	4 599
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles		

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>Autres produits bancaires</u></b>		
- Produits sur créances subordonnées		
- Produits sur engagements sur titres		
- Produits sur engagements sur produits dérivés		
- Produits sur opérations de change		
- Divers autres produits bancaires		
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</u></b>	<b><u>3 130</u></b>	<b><u>4 574</u></b>
- Produits sur valeurs et emplois divers		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3	0
- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
- Produits accessoires		
- Subventions reçues		
- Autres produits d'exploitation non bancaire	3 127	4 574
<b><u>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</u></b>	<b><u>120 062</u></b>	<b><u>128 899</u></b>
- Reprises de provisions pour créances en souffrance	87 294	95 524
- Récupérations sur créances amorties		
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement		
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
- Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
- Reprises de provisions pour autres risques et charges	32 767	33 375
- Reprises de provisions réglementées		
- Reprises des autres provisions		
<b><u>PRODUITS NON COURANTS</u></b>	<b><u>406</u></b>	<b><u>18 412</u></b>
- Reprises des amortissements non courants		
- Reprises de provisions non courantes		
- Autres produits non courants	406	18 412



En milliers de dirhams		
CHARGES	31/12/2022	31/12/2021
<b>.Autres charges bancaires</b>	<b>3 518</b>	<b>3 882</b>
- Charges sur moyens de paiement	662	467
- Autres charges sur prestations de service	2 771	3 240
- Charges sur dettes subordonnées et fonds publics affectés		
- Charges sur engagements sur titres		
- Charges sur produits dérivés		
- Charges sur opérations de change	0	81
- Diverses autres charges bancaires	85	94
<b>CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	<b>710</b>	<b>1 660</b>
- Charges sur valeurs et emplois divers	710	1 660
- Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>265 725</b>	<b>233 562</b>
- Dotations aux provisions pour créances en souffrance	173 302	179 508
- Pertes sur créances irrécouvrables	0	287
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
- Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
- Dotations aux provisions pour autres risques et charges	68 452	53 767
- Dotations aux provisions réglementées		
- Dotations aux autres provisions	23 972	
<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>10 582</b>	<b>16 044</b>
- Dotations non courantes aux amortissements		
- Dotations non courantes aux provisions		
- Autres charges non courantes	10 582	16 044



**PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL  
AU 31 Décembre 2022**

INTITULES	En milliers de dirhams	
	Montant	Montant
<b><u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u></b>	<b>118 952</b>	
* Bénéfice net	118 952	
* Perte nette		-
<b><u>II REINTEGRATIONS FISCALES</u></b>		
1. Courantes	<b>44 259</b>	
2. Non courantes	<b>92 409</b>	
- Cotisation solidarité	10 359	
- Impôts sur les sociétés	82 050	
<b><u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u></b>		
1. Courantes		<b>33 863</b>
2. Non courantes		
<b>Total</b>	<b>255 621</b>	<b>33 863</b>



<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>Montant</b>
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		<b>221 757</b>
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1		
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>		
Bénéfice net fiscal (A - C)		<b>221 757</b>
ou déficit net fiscal (B)		
		<b>Montant</b>
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)



**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (A)	211 178
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	44 259
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	33 863
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	221 574
. Impôt théorique sur résultat courant (-) (B)	81 982
. Résultat courant après impôts (=) (A-B)	129 196

**II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES**

**NEANT**



**DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**  
**DU 01 janvier 2022 AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams

NATURE	Solde début d'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T V A de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. T.V.A. Facturée	239 519	772 280	756 123	255 677
B. T.V.A. Récupérable				
* sur charges	678	34 757	34 706	728
* sur immobilisations	79 712	678 714	657 516	100 911
	<b>80 390</b>	<b>713 471</b>	<b>692 222</b>	<b>101 639</b>
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A. = ( A - B )	159 129	58 809	63 900	154 037



## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31 Décembre 2022

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
<p>ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ETIC)</p> <p><b>A- Principes et méthodes comptables</b></p> <p><b>Contrats de crédit-bail :</b> La durée d'un contrat de crédit-bail est composée de deux périodes. La première, irrévocable, varie selon la nature du bien entre 24 et 120 mois après laquelle le locataire peut, soit racheter le bien au prix de la valeur résiduelle fixée dans le contrat, soit le rendre à la société de crédit-bail, soit renouveler le contrat pour une 2ème période de 3 ans .</p> <p>Au cours de la première période du contrat, les redevances sont généralement mensuelles; elles sont annuelles pour la seconde.</p> <p>Les redevances sont basées sur le prix de revient hors taxes de l'immobilisation majoré des frais financiers et d'une marge bénéficiaire pour la société. Les taxes, assurances, frais d'entretien et réparation des biens sont à la charge des locataires.</p> <p><b>A1- Principales méthodes d'évaluation spécifiques de l'entreprise</b></p> <p><b>A.1.1 Immobilisations en non valeur</b></p> <p>Il s'agit de frais d'augmentation de capital amortis sur 5 ans.</p> <p><b>A.1.2 Immobilisations corporelles</b></p> <p><b>Immobilisations en leasing:</b> Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants.</p> <p>Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et sont amorties selon l'usage des sociétés de financement sur la durée du contrat de crédit-bail.</p> <p><b>Immobilisations exploitées par la société :</b> Ces immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.</p> <p><b>Provisions pour créances en souffrance :</b> La provision pour créances en souffrance est faite conformément aux dispositions de la circulaire 19G de Bank Al-Maghrib .</p>



### ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 Décembre 2022

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		<b>NEANT</b>
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		<b>NEANT</b>
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		<b>NEANT</b>

### ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

AU 31 Décembre 2022

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		<b>NEANT</b>
II. Changements affectant les règles de présentation		<b>NEANT</b>



**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**  
**AU 31 Décembre 2022**

Montant du capital:	138 418 200,00 DH		
Montant du capital social souscrit et non appelé	.....		
Valeur nominale des titres	100,00 DH		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
BMCE BANK BANK OF AFRICA	726 220	726 220	52,47%
RMA	384 419	387 158	27,97%
ASSURANCES MAMDA	55 279	55 279	3,99%
ASSURANCES MCMA	55 279	55 279	3,99%
AUTRES PORTEURS	162 985	160 246	11,58%
<b>TOTAL CAPITAL</b>	<b>1 384 182</b>	<b>1 384 182</b>	<b>100%</b>

**AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**  
**AU 31 Décembre 2022**

En milliers de dirhams			
	Montants		Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b> Décision de l'AGO du 11 Mai 2022		<b>B- Affectation des résultats</b>	
Report à nouveau	325 989	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	69 209
Résultat net de l'exercice	99 051	Autres affectations	
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	355 831
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>425 040</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>425 040</b>



**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES  
AU 31 Décembre 2022**

	En milliers de dirhams		
	2022	2021	2020
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	1 028 359	978 616	921 090
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	440 734	363 141	392 472
2- Résultat avant impôts	201 002	175 709	101 557
3- Impôts sur les résultats	82 050	76 658	37 315
4- Bénéfices distribués	69 209	41 525	69 209
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	29 842	22 716	37 410
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	86	72	46
Bénéfice distribué par action ou part sociale	50	30	50
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	30 445	30 418	30 452
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	112	110	104

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

**I. DATATION**

. Date de clôture (1) :	31 Décembre 2022
. Date d'établissement des états de synthèse (2) :	16 Mars 2023
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

Dates	Indications des événements
. Favorables	NEANT
. Défavorables	NEANT



**EFFECTIFS**  
**AU 31 Décembre 2022**

EFFECTIFS	(en nombre)	
	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	112	110
Effectifs utilisés	112	110
Effectifs équivalent plein temps	112	110
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	112	110
Effectifs affectés à des tâches bancaires ( équivalent plein temps)		
Cadres ( équivalent plein temps)	81	76
Employés ( équivalent plein temps)	31	34
dont effectifs employés à l'étranger		

**TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS**

**AU 31 Décembre 2022**

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	<b>NEANT</b>			
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				



**RESEAU**

**AU 31 Décembre 2022**

RESEAU	(en nombre)	
	31/12/2022	31/12/2021
Guichets permanents Guichets périodiques Guichets automatiques de banque Succursales et agences à l'étranger Bureaux de représentation à l'étranger	<b>NEANT</b>	

**COMPTES DE LA CLIENTELE**

**AU 31 Décembre 2022**

COMPTES DE LA CLIENTELE	(en nombre)	
	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants Comptes chèques, hors MRE Comptes MRE Comptes d'affacturage Comptes d'épargne Comptes à terme Bons de caisse	<b>NEANT</b>	



### ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET PROVISIONS

	En milliers de dirhams	
	31/12/2022	31/12/2021
Créances Pré-douteuses	33 128	24 219
Créances Douteuses	61 584	26 645
Créances Compromises	1 556 779	1 446 656
<b>Total créances en souffrance</b>	<b>1 651 491</b>	<b>1 497 520</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 232 838</b>	<b>1 146 831</b>
<b>Taux de couverture</b>	<b>87,69%</b>	<b>89,78%</b>



## ÉTAT DES HONO VÉRÉS AUX CAC

	FIDAROC GRANT THORNTON			KPMG			BDO Audit Tax & Advisory			TOTAL
	Montant/Année			Montant/Année			Montant/Année			
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00				200 000,00	200 000,00	1 200 000,00

## NOTES

### 1- Créances sur la clientèle :

Concernent essentiellement les crédits au logement et à la consommation octroyées au personnel pour un montant de 2,3 Mdh. Le reliquat, soit 14 Mdh, correspond aux valeurs résiduelles et taxes diverses relatives aux opérations de crédit-bail.

### 2- Autres actifs :

Cette rubrique s'établit à 175,5 Mdh et comprend essentiellement les impôts et taxes à récupérer pour 100,3 Mdh les appels de fonds des affaires consortiales en cours de règlement pour 13,9 Mdh ainsi que les avances à la société immobilière ORE pour 2,3 Mdh.

### 3- Titres de participation et emplois assimilés :

représentent notre participation dans Locasom pour 10,1 Mdh, dans Vivalis pour 4,1 Mdh, dans la société ORE pour 3,3 Mdh.

### 4- Immobilisations données en crédit-bail :

Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants. Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée des contrats correspondants.

Les immobilisations en cours concernent essentiellement les règlements faits aux fournisseurs du matériel donné en crédit-bail, pour des contrats signés dont la période de location n'interviendra qu'à partir de l'exercice suivant.

Conformément aux dispositions du nouveau plan comptable des établissements de crédit entré en vigueur à compter du 01 janvier 2000, cette rubrique inclut les créances clients impayées.



Ces immobilisations données en crédit-bail s'analysent comme suit :

Montants en Kdh

	2022	2021
<b>Immobilisations nettes en crédit-bail</b>	<b>14 639 922</b>	<b>11 387 962</b>
Immobilisations brutes en Crédit-bail Mobilier	14 639 922	13 803 112
Cumul amortissements Crédit-bail Mobilier	-7 830 107	-7 839 018
Immobilisations brutes en Crédit-bail Immobilier	7 351 799	7 604 444
Cumul amortissements Crédit-bail Immobilier	-3 067 560	-3 100 507
Immobilisations en cours	950 533	919 931
<b>Créances nettes TTC</b>	<b>503 132</b>	<b>438 252</b>
Créances en souffrance TTC	1 651 493	1 497 520
Autres créances clients TTC	84 477	87 563
Cumul Provisions	-1 232 838	-1 146 831

**5- Immobilisations corporelles :**

Il s'agit des immobilisations à usage société. Elles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.

**6- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés :**

Cette rubrique englobe les crédits à court, moyen et long termes ainsi que les intérêts courus à payer y afférents. Ces dettes s'analysent comme suit :

	Montants en Kdh	
	2022	2021
Dettes à terme	7 358 231	6 379 276
Dettes à vue	896 225	858 704
Intérêts courus à payer	18 106	16 417

**7- Dépôts de la clientèle :**

concernent les dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail pour 50,7 Mdh et les autres comptes créditeurs pour 85,2 Mdh.

**8- Titres de créance émis :**

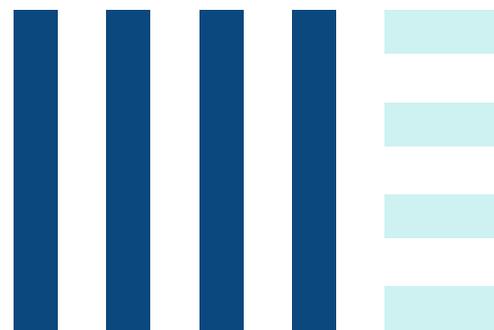
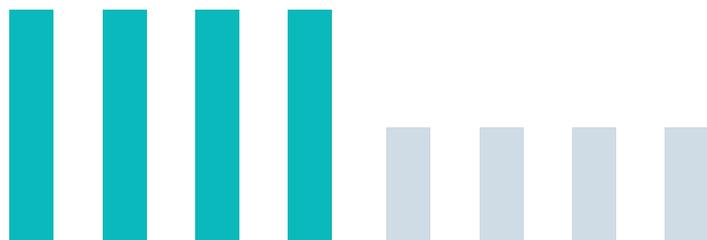
concernent principalement les bons des sociétés de financement émis, en 2018 pour 95 Mdh, en 2019 pour 462 Mdh, en 2020 pour 339 Mdh, en 2021 pour 778 Mdh et en 2022 pour 780 Mdh.

**9- Autres passifs :**

Ils s'établissent à 424 Mdh et incluent essentiellement les fournisseurs de biens et services donnés en crédit-bail pour 117Mdh ainsi que la TVA pour 256 Mdh.

**10- Provisions pour risques et charges :**

Il s'agit des provisions constituées au cours des exercices antérieurs pour faire face à des risques divers.





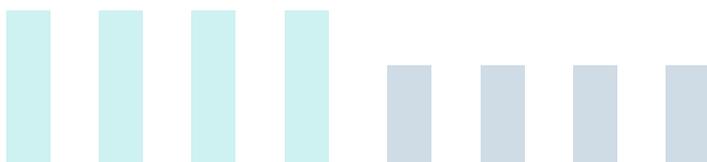
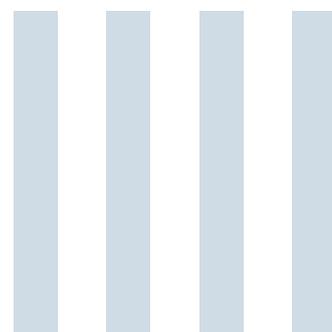
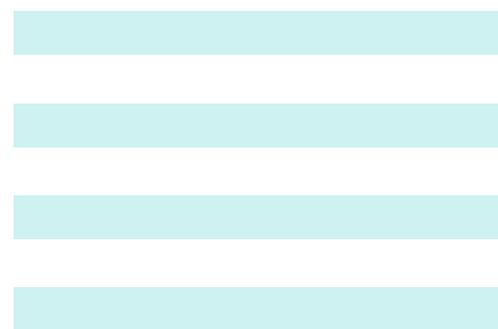
**11- Capitaux propres:**  
 Cette rubrique s'analyse comme suit :

	Montants en Kdh	
	31/12/2022	31/12/2021
Réserve légale	13 842	13 842
Autres réserves	128 236	128 236
Prime d'émission	273 080	273 080
Capital	138 418	138 418
Report à nouveau	355 831	325 989
Résultat net de l'exercice	118 952	99 051
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 028 359</b>	<b>978 616</b>

Le capital social, entièrement libéré, est représenté par 1 384 182 actions de valeur nominale 100,00 dirhams chacune.

**12- Engagements donnés:**  
 Il s'agit des contrats de crédit-bail signés, en cours de réalisation.

**13- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit :**  
 Il s'agit des opérations de crédit-bail assorties d'une garantie bancaire.





## PROJET RESOLUTION AGO

### 1ère Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, et examiné les comptes sociaux du cinquantième exercice de la société, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve.

### 2ème Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le bénéfice net de l'exercice 2022 s'établit à 118 952 207,01 dirhams auquel s'ajoute le report à nouveau de 355 830 831,11 dirhams.

Elle décide donc de les affecter selon la répartition suivante :

Dividendes (50 dh)	69.209.100,00
--------------------	---------------

Le solde de 405 573 938,12 dirhams étant reporté à nouveau.

Le dividende de 50 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du conseil, sera mis en paiement à partir du 13 juillet 2023.

### 3ème Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2022 pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

### 4ème Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif, pour l'ensemble de leur gestion, aux Administrateurs démissionnaires suite à leurs départs à la retraite :

- Monsieur Zouhair BENSALD;
- Monsieur Omar TAZI;

### 5ème Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration du 16 mars 2023,

Renouvelle pour une durée de six ans le mandat de :

- RMA représentée par Monsieur Mounir KABBAJ et ratifie sa cooptation en qualité d'Administrateur pour un mandat de six ans.

### 6ème Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne acte aux cabinets Fidaroc Grant Thornton et BDO Audit Tax Advisory S.A, commissaires aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 de l'accomplissement de leur mission au titre de ces exercices, conformément aux dispositions statutaires, à la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et aux dispositions de l'article 35 du Dahir portant loi n°1-93-147 du 6 juillet 1993.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports des commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et BDO Audit Tax Advisory S.A, au titre de l'exercice 2022, sur les conventions libres et réglementées, les approuvent dans leurs intégralités et sans réserves.

### 7ème Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts, l'assemblée Générale désigne en qualité de commissaires aux comptes :

- FIDAROC Grant Thornton ;
- HDID et Associés

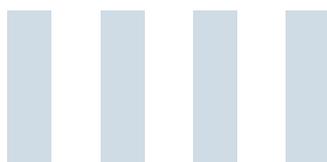
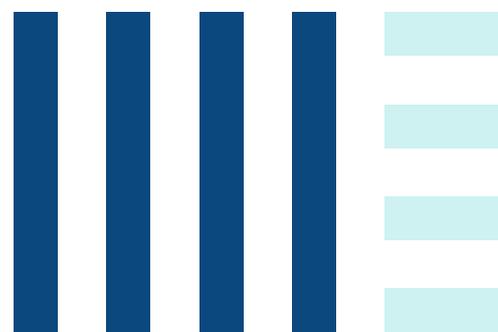
Pour une durée de trois années, allant jusqu'à l'assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

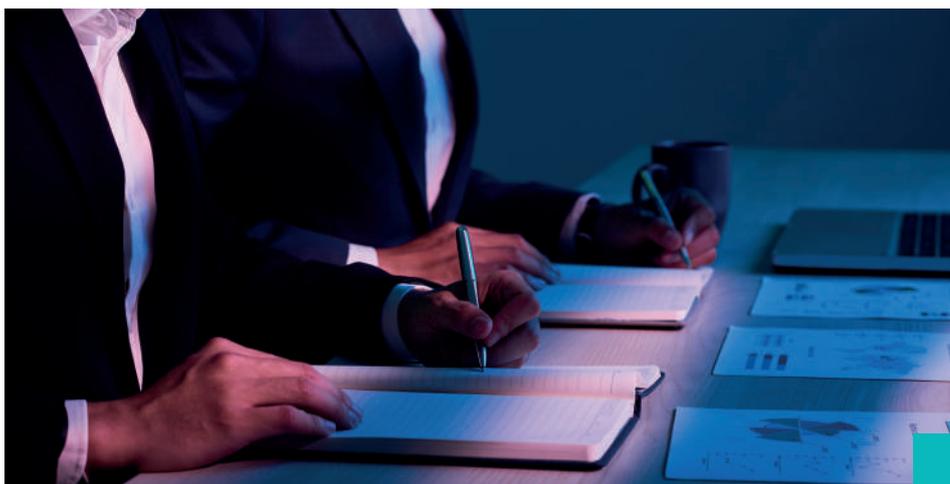
### 8ème Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, au titre de l'exercice 2022, à 1.160.000,00 dirhams l'enveloppe allouée à la rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés

### 9ème Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.





## LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE RELATIFS À L'EXERCICE 2022

- Communiqué de presse financier du 1er trimestre 2022.
- Communiqué de presse financier du 2 ème trimestre 2022.
- Communiqué des résultats au 30 Juin 2022 & publications des comptes sociaux au 30 Juin 2022.
- Communiqué de presse financier du 3 ème trimestre 2022.
- Communiqué de presse financier du 4 ème trimestre 2022.
- Communiqué de presse des Résultats au 31 Décembre 2022.
- Publications des états de synthèse au 31 Décembre 2022.






# RÉSEAU

## SIEGE SOCIAL

45, boulevard Moulay Youssef – Casablanca  
**Tél.** : 05 22 20 34 04 / 48 65 00  
**Fax** : 05 22 27 44 18  
[maghrebail@maghrebail.ma](mailto:maghrebail@maghrebail.ma)

## TANGER FREE ZONE

Lot 40 A, Z F Business center 3 ème étage, Bureau n°C4,  
 Zone Franche d'Exportation – Tanger  
**Tél.** : 05 39 32 00 61 / 62  
**Fax** : 05 39 32 00 64  
[maghrebail.tanger@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.tanger@maghrebail.ma)

## CASABLANCA

Agence Moulay Youssef 28,  
 boulevard Moulay Youssef – Casablanca  
**Tél.** : 05 22 20 33 04 / 48 65 00  
**Fax** : 05 22 27 44 18  
[maghrebail@maghrebail.ma](mailto:maghrebail@maghrebail.ma)

## AGADIR

38, Avenue Hassan II, Immeuble Oumlil – Agadir  
**Tél.** : 05 28 84 38 48  
**Fax** : 05 28 84 39 83  
[maghrebail.agadir@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.agadir@maghrebail.ma)

## RABAT

Angle rues Patrice Lumumba et Ghafsa – Rabat  
**Tél.** : 05 37 26 34 31 / 32  
**Fax** : 05 37 26 34 30  
[maghrebail.rabat@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.rabat@maghrebail.ma)

## FES

10, Avenue Allal Ben Abdallah – Fès  
**Tél.** : 05 35 65 20 91 / 99  
**Fax** : 05 35 65 20 97  
[maghrebail.fes@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.fes@maghrebail.ma)

## MARRAKECH

Guéliz-Bd Mohamed V, Immeuble GUELIZIUM,  
 2ème étage n°18- Marrakech  
**Tél.** : 05 24 43 67 27 / 05 24 43 68 56  
**Fax** : 05 24 43 67 12  
[maghrebail.marrakech@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.marrakech@maghrebail.ma)

## OUJDA

30, Boulevard Mohammed V, 3 ème étage,  
 Immeuble de l'Excellence – Oujda  
**Tél.** : 05 36 69 60 72 / 82  
**Fax** : 05 36 69 60 86  
[maghrebail.oujda@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.oujda@maghrebail.ma)

## TANGER

3, Résidence Miraflores 1 er étage n°6-Tanger  
**Tél.** : 05 39 32 00 61 / 62  
**Fax** : 05 39 32 00 64  
[maghrebail.tanger@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.tanger@maghrebail.ma)

## KENITRA

Résidence la chope 15, Bureau n°1,  
 4 ème étage, rue Sebou – Kenitra  
**Tél.** : 05 37 37 81 62 / 05 37 36 05 24  
[maghrebail.kenitra@maghrebail.ma](mailto:maghrebail.kenitra@maghrebail.ma)





MAGHREBAIL



 45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca 20 070

 Tél. : 0522 20 33 04

 [www.maghrebail.ma](http://www.maghrebail.ma)  
[www.leasebox.ma](http://www.leasebox.ma)

